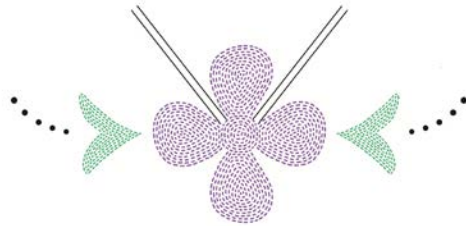


National Inquiry into
Missing and Murdered
Indigenous Women and Girls



Enquête nationale
sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées

**Enquête nationale sur les femmes et les filles
autochtones disparues et assassinées
Processus de consignation de la vérité
Première partie : Consignation des déclarations
Hôtel Sheraton Airport
Metro Vancouver (Richmond), Colombie-Britannique**



PUBLIC

Vendredi 6 avril 2018

Déclaration - Volume 353

**Darlene Shackelly,
en lien avec Vera Charlotte Garseth et Lu-ann Garseth**

Déclaration recueillie par Kerrie Reay

A.S.A.P. Reporting Services Inc. © 2018

II

AVERTISSEMENT

Cette transcription publique contient des informations qui, même si elles ne sont pas requises par une autre loi, ont été caviardées en vertu de la règle 55 du document *Orientation juridique : Règles de pratiques respectueuses* dans le cadre de l'Enquête nationale, qui prévoit que « La Commission a le pouvoir de caviarder l'information personnelle de nature sensible lorsqu'elle n'est pas essentielle au témoignage avant la transmission de l'information aux parties. Lorsqu'elle divulguera ce type d'information, l'Enquête nationale tiendra compte à la fois de l'intérêt public et du préjudice qui pourrait être causé à la personne dont il est question. »

**III
TABLE DES MATIÈRES**

**Déclaration - Volume 353
Témoïn : Darlene Shackelly
6 avril 2018**

PAGE

Témoignage de Darlene Shackelly	1
Attestation de la sténographe	75
Responsable de la consignation des déclarations : Kerrie Reay	

Liste des documents fournis par le témoïn :

Élémeñt 1 : Photographie en noir et blanc de Vera
Garseth (née Wilson), à environ 19-20 ans

Élémeñt 2 : *Women's right to be safe*; manuel de la
Native Courtworker and Counselling Association de Colombie-
Britannique (64 pages)

Déclaration - publique 1
Darlene Shackelly
(Vera et Lu-ann Garseth)

1 Richmond, Colombie-Britannique
2 --- À compter du vendredi 6 avril 2018,
3 à 13 h 15.

4 MME KERRIE REAY : OK, Darlene. Alors,
5 comme je l'ai expliqué, je vais poursuivre avec
6 l'enregistrement et je vous inviterai à partager votre
7 vérité aujourd'hui, et n'hésitez pas à commencer dès que
8 vous êtes prête, d'accord?

9 MME DARLENE SHACKELLY : Merci.

10 MME KERRIE REAY : Alors, je suis Kerrie
11 Reay. Je suis une responsable de la consignation des
12 déclarations dans le cadre de l'Enquête nationale sur les
13 femmes et filles autochtones disparues et assassinées. Nous
14 nous trouvons à Richmond, en Colombie-Britannique, et nous
15 sommes le 6 avril 2018, et il est 13 h 15.

16 Aujourd'hui, je m'entretiens avec Darlene
17 Shackelly de Kingcome Inlet Nation, Première Nation, qui
18 réside dans le nord de Vancouver, en Colombie-Britannique.
19 Darlene est ici pour nous raconter sa vérité sur sa mère,
20 Vera Charlotte Garseth -- G comme George, a-r-s comme Sam,
21 e-t-h. Son nom de jeune fille était Wilson -- qui a été
22 assassinée le 31 mars 1967 à Comox, en Colombie-
23 Britannique.

24 [Une phrase a été caviardée - Règle 55].

25 Sont également présents dans la salle,

1 Darryl Shackelly, le fils de Darlene, et Darryl s'épelle D-
2 a-r-r-y-l, ainsi que Monica Shackelly, la fille de Darlene.
3 Monica s'épelle M-o-n-i-c-a, OK?

4 Et pour l'enregistrement, Darlene, vous
5 êtes ici de manière volontaire, et vous comprenez que nous
6 effectuons un enregistrement vidéo et audio de votre vérité
7 aujourd'hui, et que nous avons examiné le formulaire de
8 consentement et les informations figurant dans le document,
9 et vous avez une copie de ce document, et aujourd'hui, vous
10 avez indiqué que l'enquête pouvait révéler des informations
11 susceptibles de vous identifier.

12 OK. Alors, aux fins de dossier, je vais
13 vous faire parapher ces indications. Et ainsi, ce sera une
14 déclaration publique.

15 Alors Darlene, comme j'ai dit, il s'agit
16 de votre espace et votre moment, je vous invite à
17 commencer, et si vous le souhaitez aussi -- j'invite
18 également les personnes, si elles souhaitent commencer dans
19 leur propre langue, à se sentir libres de le faire, c'est
20 votre moment.

21 MME DARLENE SHACKELLY : Merci. En fait, je
22 suis ici -- ma décision de témoigner s'explique par le fait
23 que ma grand-mère, parce que ma mère est décédée en 1967,
24 le -- désolée, c'est le -- il y a eu une contradiction sur
25 le -- toutes les personnes concernées sur le fait qu'elle

1 se soit suicidée, ou -- et ma grand-mère insistait sur le
2 fait qu'elle a en réalité -- elle a été tuée avec un fusil
3 par son petit-ami avec qui elle vivait, et ma grand-mère
4 qui a vécu 30 ans après le décès de ma mère, insistait sur
5 le fait qu'elle avait en réalité été assassinée.

6 Le témoignage de la police à l'époque
7 était qu'elle -- ma grand-mère avait été interrogée, ma
8 mère était gauchère, et la trajectoire du fusil ne
9 correspondait pas à une personne gauchère, alors -- et elle
10 a également interrogé la personne, son petit-ami, que son
11 temps de réaction, parce qu'ils vivaient dans une petite
12 cabane sans téléphone, que son temps de réaction pour
13 demander de l'aide était douteux, alors elle était
14 catégorique à ce sujet.

15 La police ne s'est pas, selon moi et selon
16 elle, vraiment souciee de savoir si, en fait, une enquête
17 complémentaire était nécessaire parce que moins de deux
18 semaines après, un petit article est paru dans le journal,
19 indiquant qu'elle était décédée dans un accident mortel, je
20 crois qu'il était écrit, donc l'enquête n'avait vraiment
21 pas été aussi importante puisque ma grand-mère -- son nom
22 était Ethel -- était catégorique sur le fait que l'enquête
23 n'avait pas été réalisée correctement, et c'était parce
24 qu'elle était une femme des Premières Nations.

25 MME KERRIE REAY : OK. Vous avez mentionné

1 votre grand-mère. Ethel?

2 MME DARLENE SHACKELLY : Ethel.

3 MME KERRIE REAY : E-t-h-e-l? Et son nom de
4 famille?

5 MME DARLENE SHACKELLY : Pearson.

6 MME KERRIE REAY : Pearson? P-e-a-r-s-o-n?

7 MME DARLENE SHACKELLY : Oui.

8 OK. Juste avant de commencer, je suis
9 l'aînée de cinq enfants. Ma mère a été avec mon père
10 biologique, a eu mon frère et moi, et ils ne se sont jamais
11 mariés légalement, parce qu'il était déjà marié à quelqu'un
12 dans les Maritimes lorsqu'ils étaient ensemble, même s'il
13 était séparé d'elle, sa première épouse.

14 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

15 MME DARLENE SHACKELLY : Lorsqu'elle avait
16 20 ans, elle s'est mariée -- il s'appelait [Mari 1]. Il
17 venait de Norvège. Son nom est [Mari 1], et c'est --
18 lorsqu'elle est décédée, elle portait son nom. De ce dont
19 je me souviens de mon enfance, c'est lui qui est là. Mon
20 père était toujours présent dans ma vie, mais c'est lui qui
21 m'a élevée -- il est arrivé et a rejoint la famille
22 immédiate, avec mon frère et moi. Ils ont eu deux autres
23 filles et un garçon. La deuxième fille nous a quittés
24 maintenant. Elle est également décédée. Alors nous étions
25 cinq, cinq enfants.

1 Et depuis l'âge de quatre ans, j'ai des
2 souvenirs de violence de -- désolée --

3 MME KERRIE REAY : Prenez votre temps.

4 MME DARLENE SHACKELLY : -- lui. Je ne
5 pensais pas faire ça.

6 MME KERRIE REAY : Profonde respiration.

7 MME DARLENE SHACKELLY : Merci. Désolée.

8 MME KERRIE REAY : Non. Profonde
9 respiration.

10 MME DARLENE SHACKELLY : Nous vivions dans
11 un petit motel (transcription phonétique).

12 Généralement, je suis plus forte que ça,
13 mais je regardais par la fenêtre et c'était tard le soir,
14 et je l'ai vu. Elle était couchée sur le sol, et il la
15 frappait très violemment, et le lendemain -- je veux dire,
16 j'avais extrêmement peur. [En pleurs] Désolée.

17 MME KERRIE REAY : Non. Voulez-vous que
18 nous arrêtons?

19 MME DARLENE SHACKELLY : Juste une seconde.

20 --- Enregistrement en pause.

21 MME KERRIE REAY : OK. Alors,
22 l'enregistrement reprend. Il est 13 h 26. Nous l'avons
23 interrompu à 13 h 24, et je vais le remettre en route. OK,
24 Darlene. Dès que vous êtes prête.

25 MME DARLENE SHACKELLY : OK. Durant mon

1 enfance, le -- avec cinq enfants dans une famille à très
2 faible revenu, ma mère avait perdu son statut parce qu'elle
3 s'était mariée avec lui, alors elle avait perdu son lien
4 avec les personnes de sa Nation. La ville de Courtenay est,
5 à l'époque, où nous vivions, était une ville ressource. Il
6 y avait la sylviculture et la pêche, une base aérienne
7 également, donc la véritable communauté elle-même, les
8 Autochtones, bien qu'ils venaient de la réserve Comox,
9 étaient au pensionnat indien. Alors elle n'était pas --
10 elle n'avait pas beaucoup d'aide, sauf de notre famille.

11 Notre famille possédait un -- ma grand-
12 mère et son époux possédaient une maison à Comox, alors
13 elle n'avait pas de systèmes de soutien, à l'exception de
14 notre grand-mère et ses frères et sœurs. Donc, ma mère
15 avait commencé à avoir un grave problème de boisson en
16 raison de, selon moi, la violence de son époux, et cela a
17 entraîné des années de traumatisme pour nous, les enfants,
18 et pour elle, parce que j'ai commencé à la voir se
19 détériorer -- parce que c'était une très belle femme. Elle
20 était très belle, et très appréciée par sa communauté. Elle
21 parlait sa langue. Elle était une -- elle avait été élevée
22 à Alert Bay pendant quelques années lorsqu'elle était
23 enfant, alors elle connaissait sa culture et savait d'où
24 elle venait. Même si nous vivions dans un environnement
25 urbain, je l'entendais souvent parler sa propre langue.

1 Mais en vieillissant -- lorsqu'elle a
2 commencé à vieillir et les enfants, nous étions alors cinq
3 dans une petite maison avec deux chambres. Sa consommation
4 d'alcool et la violence qu'il lui infligeait ont augmenté,
5 et c'était de la violence extrême.

6 Alors qu'elle avait -- je pense que
7 j'avais 12 ans, nous vivions dans une maison où elle avait
8 décidé qu'elle allait le quitter, nous étions dans une
9 maison. Nous avons déménagé à nouveau. Nous avons déménagé
10 souvent dans la région de Courtenay. Nous étions seuls avec
11 les cinq enfants et elle, et je ne me souviens pas bien
12 d'elle dans les parages, et nous étions -- vraiment dans la
13 pauvreté à l'époque.

14 Il n'y avait rien à manger. C'était --
15 alors je l'ai appelé pour dire, « Tu dois venir et faire
16 quelque chose pour tes enfants », et il répondait : « Ah,
17 je ne peux pas quitter mon travail », et je me rappelle
18 m'être fâchée contre lui au téléphone, et avoir dit : « Tes
19 enfants meurent de faim. Si tu ne viens pas les chercher,
20 je vais appeler la police » et il s'est pointé, et les lui
21 a fait retirer. Le ministère les a -- il a contacté le
22 ministère - l'aide sociale avait été appelée à ce moment,
23 et il les lui a enlevés, et ils ont fini dans deux familles
24 d'accueil différentes. La sœur aînée et le frère étaient
25 dans une famille, et la plus jeune dans une autre, elle

1 avait trois ans à l'époque et était dans une autre famille.

2 Nous avons déménagé à nouveau dans une
3 petite maison sur la réserve de Comox -- à proximité de la
4 réserve de Comox. Une petite cabane, voilà ce que c'était,
5 mon frère et moi et elle, à la regarder se dégrader, sa
6 consommation d'alcool, et elle avait alors une relation
7 avec l'homme qui a été accusé de l'avoir assassinée, et --

8 MME KERRIE REAY : Son nom?

9 MME DARLENE SHACKELLY : [Partenaire 1].

10 MME KERRIE REAY : [Partenaire 1]?

11 MME DARLENE SHACKELLY : [*Nom épelé*]. Et le
12 fait de voir ça, parce que tu as quitté ton époux ces
13 jours-ci, tu n'as pas de revenu, tes enfants sont partis
14 maintenant, son enfant de trois ans placé en famille,
15 laissant mon frère et moi ici, donc pendant deux autres
16 années, nous allons -- proche -- à l'école à Comox, jusqu'à
17 ce que mon père arrive avec des documents pour nous
18 récupérer mon frère et moi.

19 Je n'ai pas -- bien que j'aie parfaitement
20 compris pourquoi mon père avait dû nous retirer, et il lui
21 a fallu beaucoup de temps pour finalement y arriver,
22 j'avais vraiment peur de la quitter, parce que je voyais
23 qu'elle n'allait pas survivre. Elle était tellement fragile
24 à ce moment-là, et sa dépendance à l'alcool à ce moment-là
25 était très forte, mais mon père est venu me chercher, elle

1 était -- je rentrais à la maison après l'école -- elle
2 était sobre, très bien habillée, ses cheveux étaient
3 coiffés, elle -- et j'ai pensé que quelque chose n'allait
4 pas parce qu'elle -- quelque chose -- elle est à la maison,
5 c'est ce que je me disais, et j'ai vu sur la table les
6 documents pour mon frère et moi, indiquant que nous allions
7 partir, et j'ai dit -- elle a dit : « Je vais devoir signer
8 ces documents. Votre papa va venir pour vous emmener », et
9 j'étais vraiment catégorique : « Non, je ne vais pas te
10 laisser », et elle a dit : « C'est mieux pour vous de
11 partir », alors mon frère et moi sommes allés dans une
12 famille d'accueil dans la même maison à Courtenay.

13 Courtenay et Comox ne sont éloignés que de
14 cinq kilomètres, mais les écoles ne sont pas les mêmes.
15 J'aimais mes parents d'accueil, pas mon frère qui ne s'y
16 sentait pas bien. Il avait des problèmes avec l'un des
17 enfants de la famille d'accueil, et il a fini par aller
18 vivre avec mon père à Gold River, qui se trouvait un peu
19 plus loin, je me suis donc retrouvée livrée à moi-même, et
20 j'avais alors 14 ans et ma -- j'étais en colère parce que
21 j'étais là-bas, seule, mais entourée d'une mère et d'un
22 père d'accueil aimants, et j'y suis restée deux ans, et à
23 mon anniversaire -- la veille de mon anniversaire, ma mère
24 m'a appelée et m'a dit qu'elle souhaitait m'amener manger
25 parce que j'allais avoir 16 ans, et au moment de l'appel,

1 je me souviens m'être dit : « Ah ouais, tu ne viendras même
2 pas », et j'ai répondu : « Ouais, évidemment. OK. Je viens
3 manger avec toi. » Ce qui était très difficile à ce moment,
4 parce que la femme de l'aide sociale -- elle s'appelait Mme
5 [W.], je me rappelle parfaitement qu'elle avait dit :
6 « Vous ne devez pas -- toi et ton frère entrer en contact
7 avec votre famille indienne parce que si je découvre que
8 vous le faites, je vous mettrai tous les deux en école de
9 réforme. » Et j'avais dit à mon frère à l'époque : « C'est
10 quoi une école de réforme? Peut-être, une prison ou quelque
11 chose. » Je ne savais pas, ce qui pour moi était -- et pour
12 lui -- pour nous tous, une chose extrêmement difficile,
13 parce que c'était une petite ville, la probabilité de les
14 rencontrer était élevée, et je les voyais souvent, comme,
15 notamment ma grand-mère et tout, et conduire ou marcher
16 dans les rues de Courtenay, être obligée de les ignorer,
17 c'était vraiment difficile, vraiment difficile, et je suis
18 certaine que ma grand-mère pensait que je le faisais
19 exprès. Elle ne savait pas, à l'époque, ce que l'agente de
20 l'aide sociale nous avait dit.

21 Alors le -- le soir de mon seizième
22 anniversaire, mes parents d'accueil ont reçu un appel
23 disant que ma mère était morte, et tout ce que j'ai su,
24 c'est qu'elle était morte. Je ne connaissais pas les
25 circonstances; je les ai sues plus tard. Ma grand-mère a

1 appelé ma mère d'accueil et a demandé si je pouvais -- si
2 je pouvais aller à l'enterrement, et elle avait accepté. Je
3 ne savais pas à ce moment que ma mère se trouvait dans la
4 maison de ma grand-mère, à l'étage, dans un cercueil
5 ouvert, et qu'elle -- les parents d'accueil avaient dit :
6 « Ne la laissez pas voir sa mère ainsi. Laissez-la avec le
7 souvenir de sa mère encore vivante. » Je ne le savais pas.
8 Je l'ai payé cher plus tard, mais ma grand-mère, elle m'en
9 voulait vraiment de ne pas lui avoir dit au revoir, mais je
10 ne le savais pas à l'époque.

11 Alors c'est lorsque j'ai commencé à
12 entendre les circonstances du suicide ou du meurtre de ma
13 mère, et, en fonction de la personne à qui l'on parlait, ce
14 n'était jamais clair. Tout ce que je savais c'est qu'il
15 était clair qu'à l'époque où elle était avec lui,
16 l'interaction de la GRC avec chaque moment de violence
17 créé, ils étaient sur place, ils étaient là. Il n'a jamais
18 été emmené. Il n'a jamais été mis en prison, comme
19 aujourd'hui, pour des problèmes de violence familiale. Il
20 n'y a jamais eu ça. Il était toujours là.

21 Et environ un an plus tard -- un exemple,
22 un an après la mort de ma grand-mère, j'étais -- je
23 travaillais au Comox General Hospital, je nettoyait les
24 planchers des bureaux administratifs de l'hôpital, et
25 c'était la fin de semaine, un dimanche, il n'y avait

1 personne aux alentours, et à cette époque, lorsque vous
2 passiez des radiographies, les radiographies étaient
3 conservées dans des dossiers, et ils étaient ouverts. Ils
4 n'étaient pas verrouillés. Ce n'était pas l'époque des
5 ordinateurs. Et je suis entrée, et j'ai ouvert le tiroir,
6 comme, vous savez, je faisais quelque chose d'illégal en
7 regardant des documents confidentiels, mais j'ai regardé
8 les fiches de radiographie de ma mère, et il y en avait
9 deux agrafés, et la liste de bras cassés, doigts cassés,
10 côtes fêlées, sur deux pages d'une fiche, par lui, m'a
11 remuée, selon moi, l'inaction de la police pour intervenir
12 sur une personne comme lui, extrêmement violente, a suscité
13 en moi une colère tellement forte, que j'ai en réalité rêvé
14 du jour où il mourrait d'une mort violente. J'étais
15 tellement mortifié par ce que je lisais. Et je pense que
16 quelqu'un m'a écoutée, parce que dix ans plus tard, il est
17 mort d'un cancer.

18 Et je sais ce que c'est méchant, mais
19 j'étais -- c'était le plus beau jour de ma vie de le voir
20 partir. Il était juste mauvais. Et selon moi, à cause de
21 son action, elle s'est jetée dans les bras de quelqu'un
22 qu'elle pensait pouvoir la protéger, et ce qui s'est passé,
23 c'est qu'elle était maintenant seule avec lui, sans ses
24 enfants. Elle avait seulement 36 ans, et maintenant elle
25 est morte. Et peu importe si je crois que ma mère s'est

1 suicidée ou que ma grand-mère avait raison en disant qu'il
2 l'avait assassinée, j'ai la responsabilité de raconter mon
3 histoire du point de vue de ma grand-mère, parce qu'elle
4 avait tellement le cœur brisé par la perte de ma mère,
5 parce qu'elle avait l'habitude de me dire qu'elle était
6 plus qu'une -- « Elle n'était pas seulement ma fille. Elle
7 était ma meilleure amie. » Elle le disait assez souvent.

8 Et comme nous étions dans une famille
9 d'accueil, c'était un détachement extrêmement difficile à
10 reconstruire avec ma famille indienne, entre guillemets,
11 pour revenir, parce que j'avais alors, j'ai -- je suis
12 partie -- j'ai changé de famille d'accueil, et je suis en
13 12^e année, et j'étais très agressive, et j'avais fugué de
14 chez moi. J'ai fugué de ma deuxième famille d'accueil.

15 J'ai terminé à Hazelton -- ouais, j'étais
16 catégorique, j'avais dit que je ne voulais pas y revenir
17 parce que ma grand-mère avait, sans que je le réalise,
18 m'avait fait comprendre à quel point j'étais une fille
19 horrible, je n'étais pas là lorsqu'elle est décédée et je
20 n'avais pas -- je n'avais pas les informations -- on ne
21 m'avait pas dit qu'elle était là. Elle ne savait pas que
22 l'agente de l'aide sociale m'avait dit que je n'avais pas
23 le droit d'avoir de contact avec eux.

24 Alors c'était -- j'étais vraiment en
25 colère à l'époque, et je me disais, je ne reviendrai jamais

1 dans cette ville, je ne parlerai plus jamais à ma grand-
2 mère, je ne veux plus jamais rien avoir à faire avec cette
3 communauté, mais mes frères et sœurs y étaient, alors ma --
4 ce qui est malheureux, c'est que ma sœur qui est décédée
5 était agressée sexuellement par son père d'accueil, elle a
6 fini dans la rue, à Downtown Eastside. Elle est -- elle -
7 un grand nombre de déclarations confirment qu'elle
8 poursuivait le parent d'accueil, et à l'époque, le
9 ministère était responsable des jeunes pris en charge.
10 Bien, ce sont les familles d'accueil maintenant, mais à
11 l'époque, c'était le ministère qui était responsable du
12 placement des jeunes dans les centres d'accueil, légalement
13 responsable, donc ma sœur, lorsqu'elle les a poursuivis, il
14 y avait des caisses de dossiers dans la maison de ma plus
15 jeune sœur, et elle ne voulait pas avoir à affaire avec
16 eux, parce que cela l'attristait de revivre les histoires
17 de notre enfance, et -- mais lorsque j'ai parcouru les
18 dossiers moi-même et les ai examinés et lorsque j'ai vu les
19 déclarations de sessions de soutien psychologique -- ou
20 médicales -- de soutien psychologique matrimonial en lien
21 avec ma mère et lui, et j'ai commencé à voir le schéma à
22 partir du témoignage du médecin parlant de grave
23 dépression, elle prenait des antidépresseurs, et c'est là
24 qu'elle avait dit -- il avait dit : « J'aimerais que vous
25 le fassiez » -- qu'elle ne boirait pas autant, et avait

1 dit : « Je vais là-bas à l'ancien hôtel local et je bois
2 parce que c'est là que je peux voir ma famille et mes
3 amis. » Comme, les pêcheurs et les personnes qui venaient
4 des villages comme Alert Bay, Kingcome Inlet, tous les
5 endroits de la côte convergeaient à Courtenay. Alors son
6 raisonnement c'était qu'elle n'avait pas d'amis et qu'elle
7 se sentait isolée de sa propre communauté, c'est ce qui la
8 réconfortait, et ce qui a entraîné sa dépendance, la
9 dépendance à l'alcool pour elle, et maintenant, le fait est
10 qu'elle est encore très jeune, et elle a perdu tous ses
11 enfants, c'est le raisonnement de ceux qui considèrent
12 qu'elle s'est suicidée.

13 Et bien que cela soit logique, selon moi,
14 c'est -- elle se dirigeait vers -- elle allait mourir
15 quoiqu'il arrive, en raison de la violence de son mari, et
16 qu'en réalité, les deux l'ont tuée, le mari et le petit-
17 ami, vous savez. C'est comme si, arrivée à la fin, elle
18 était partie de toute façon. C'est la dépression qui a
19 causé, selon moi -- quelle était sa raison de vivre?

20 Alors c'était le -- alors la police, dans
21 son enquête, selon moi, pensait la connaître, savoir ce
22 qu'elle avait enduré parce qu'ils étaient là pour la
23 violence familiale. Rien n'a été fait, c'était une affaire
24 très facile à classer. Alors c'était le -- selon moi, la
25 police n'a pas vraiment fait grand cas des faits, une autre

1 femme des Premières Nations est décédée, et il n'y avait --
2 pour autant que je sache, il n'y a jamais eu de suivi de la
3 part de la police pour voir si -- autrement. Alors c'était
4 -- c'est son histoire.

5 MME KERRIE REAY : Il faut avoir un grand
6 courage pour venir et partager cette vérité, et je peux
7 voir la douleur que cela engendre chez vous, aujourd'hui.

8 Concernant les questions que j'ai à vous
9 poser, vous avez parlé d'un hôpital où vous aviez lu les
10 analyses radiographiques. De quel hôpital s'agissait-il?

11 MME DARLENE SHACKELLY : Comox General.

12 MME KERRIE REAY : Comox General? Vous avez
13 dit -- pardon?

14 MME DARLENE SHACKELLY : Non, j'allais
15 dire, dans le coin du document, il y avait écrit :
16 « Décédée à l'arrivée ».

17 Alors même en regardant cela, je me
18 souviens juste d'une immense colère en raison de la perte
19 d'une personne qui a dû endurer une telle --

20 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

21 MME DARLENE SHACKELLY : -- violence.

22 MME KERRIE REAY : Et traumatisme.

23 MME DARLENE SHACKELLY : Et traumatisme.

24 MME KERRIE REAY : Et vous avez parlé de
25 caisses de documents d'informations qui portaient sur ce

1 que les services, et je dis : « les services » pour
2 désigner les services hospitaliers. Vous avez parlé des
3 rapports du médecin, et cela fait partie du procès de votre
4 sœur contre le gouvernement. Ces informations -- où sont
5 ces informations, ces --

6 MME DARLENE SHACKELLY : Ces dossiers?

7 MME KERRIE REAY : Ouais.

8 MME DARLENE SHACKELLY : Eh bien, c'est ma
9 sœur qui les a. Je ne suis pas certaine de ce qu'ils sont
10 devenus parce que les parents d'accueil ont payé ma sœur
11 pour qu'elle ne fasse rien -- pour qu'elle ne fasse pas
12 avancer le dossier.

13 MME KERRIE REAY : Alors ils se sont mis
14 d'accord par voie civile plutôt que par voie pénale. C'est
15 bien --

16 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

17 MME KERRIE REAY : -- est-ce c'est ce que
18 je comprends?

19 MME DARLENE SHACKELLY : La pire chose qui
20 puisse arriver à quelqu'un souffrant d'une dépendance comme
21 ma sœur, était de lui donner de l'argent.

22 MME KERRIE REAY : Quel est le nom de votre
23 sœur? Est-ce que --

24 MME DARLENE SHACKELLY : Lu-Ann.

25 MME KERRIE REAY : Lu-Ann?

1 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, Lu-Ann
2 Garseth.

3 MME KERRIE REAY : Est-ce que c'est L-o-u -
4 -

5 MME DARLENE SHACKELLY : U.

6 MME KERRIE REAY : -- a-n-n-e?

7 MME DARLENE SHACKELLY : L-u, tiret, A-n-n.

8 MME KERRIE REAY : Et vous avez parlé de la
9 dépendance qui l'a conduite à Downtown Eastside à
10 Vancouver?

11 MME DARLENE SHACKELLY : Oui.

12 MME KERRIE REAY : Et --

13 MME DARLENE SHACKELLY : De nombreuses
14 fois.

15 MME KERRIE REAY : Et vous avez dit qu'elle
16 était décédée?

17 MME DARLENE SHACKELLY : Oui.

18 MME KERRIE REAY : Et pouvez-vous dire à
19 l'Enquête nationale pour quelle raison elle est décédée et
20 quel âge elle avait?

21 MME DARLENE SHACKELLY : Sa -- ouais, parce
22 que la -- de nombreuses années de dépendance à la drogue --
23 son système s'est arrêté. Elle avait -- je crois qu'elle
24 est tombée, comme, dans le coma.

25 MME KERRIE REAY : OK.

1 MME DARLENE SHACKELLY : Elle est décédée à
2 l'hôpital Victoria General Hospital.

3 MME KERRIE REAY : Et en quelle année
4 était-ce? Ou quel âge avait-elle?

5 MME DARLENE SHACKELLY : Elle avait la
6 quarantaine.

7 MME KERRIE REAY : La quarantaine. Très
8 jeune.

9 MME DARLENE SHACKELLY : Très jeune. Jamais
10 eu d'enfants.

11 MME KERRIE REAY : Et elle était la plus
12 jeune des cinq enfants?

13 MME DARLENE SHACKELLY : Non, la plus âgée
14 des --

15 MME KERRIE REAY : Avec Lu --

16 MME DARLENE SHACKELLY : -- de lui et --

17 MME KERRIE REAY : Ouais.

18 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

19 MME KERRIE REAY : OK.

20 MME DARLENE SHACKELLY : Il y avait Lu-Ann,
21 [Frère 1] et [Sœur]. [Frère 1] est le fils. Il vit en
22 Norvège.

23 MME KERRIE REAY : Et comment s'en est-il
24 sorti depuis?

25 MME DARLENE SHACKELLY : Eh bien, [Frère 1]

1 était celui qui était dans la même famille que ma sœur.

2 MME KERRIE REAY : [Sœur].

3 MME DARLENE SHACKELLY : Lu-Ann.

4 MME KERRIE REAY : Oh, avec Lu-Ann.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Lu-Ann et

6 [Frère 1] ont vécu dans la même famille d'accueil. [Sœur]

7 vivait seule. Elle avait trois ans. Elle était dans une

8 famille d'accueil différente.

9 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

10 MME DARLENE SHACKELLY : [Frère 1] ne

11 disait rien, il restait complètement muet, et lorsque ma

12 sœur parlait de leurs parents d'accueil, il essayait de ne

13 pas la croire, parce qu'ils étaient -- il sentait qu'ils

14 étaient gentils, quand vous avez le plus besoin de parents,

15 pour ensuite condamner leurs -- mais c'était le père

16 d'accueil --

17 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

18 MME DARLENE SHACKELLY : -- qui agressait

19 ma sœur. La mère d'accueil ne le savait pas à l'époque, et

20 l'a découvert. Lorsque cela a été révélé, elle l'a quitté,

21 parce qu'elle croyait Lu-Ann, alors il y a eu, presque une

22 appropriation de ce qui s'est passé du point de vue de la

23 mère d'accueil.

24 MME KERRIE REAY : Mais cela n'a pas aidé

25 Lu-Ann.

1 MME DARLENE SHACKELLY : Cela n'a pas aidé
2 Lu-Ann, parce que les personnes souffrant d'une dépendance,
3 si vous leur donnez de l'argent, c'est juste -- plus de
4 dépendance.

5 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

6 MME DARLENE SHACKELLY : C'est plus de
7 drogues, plus -- oui, donc elle disparaissait
8 régulièrement. Nous avons l'habitude de ne pas la voir
9 pendant de longues périodes, lorsqu'elle allait vraiment
10 mal, et puis elle cessait la drogue, et on la revoyait.
11 Elle restait un long moment. Je pensais, pendant un moment,
12 qu'elle -- parce qu'elle a vécu avec moi un certain nombre
13 de fois -- que ça durerait plus longtemps, le séjour, je
14 pensais que peut-être elle avait décroché, mais
15 l'attraction de Downtown Eastside était telle -- et c'était
16 en plein pendant l'affaire Pickton -- lorsque des femmes
17 disparaissaient. Ils n'avaient -- ils n'avaient pas
18 identifié Pickton alors, elle était au cœur de tout cela,
19 et elle disait -- elle disait souvent que les femmes
20 étaient -- pensait que c'était un agent de police qui tuait
21 ces femmes.

22 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

23 MME DARLENE SHACKELLY : Et avant que
24 l'identité de Pickton soit divulguée, alors --

25 MME KERRIE REAY : Alors c'était aux

1 environs de la fin des années 1980, du début des
2 années 1990?

3 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, ouais, très
4 prudente, et elle était très -- comment dites-vous cela?
5 Une citadine rusée, au courant des dangers de la rue.

6 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

7 MME DARLENE SHACKELLY : Elle était très
8 gentille, douce. Elle vous faisait rire parce que -- et
9 elle était très intelligente. Je disais souvent qu'elle --
10 je lui ai dit qu'elle -- elle avait abandonné l'école en --
11 huitième ou neuvième année. Elle a fini en détention dans
12 le centre pour enfants de Burnaby. Comme si, elle avait de
13 vrais antécédents de problèmes, et tout cela avant que ne
14 soit divulguée l'histoire avec le père, le père d'accueil,
15 et je lui ai dit : « Tu dois obtenir ton diplôme de
16 formation générale. » Et elle disait : « J'ai terminé ma
17 neuvième année. » Je disais : « Lu-Ann, tu es la fille la
18 plus intelligente que je connaisse. Va au centre Indian
19 Friendship -- ou à la société Indian Education Society et
20 passe-le, et si tu échoues, alors tu pourras étudier et
21 l'obtenir. » Et elle y est allée à contrecœur, a tout
22 réussi et a obtenu son diplôme de formation générale.
23 C'était comme -- les choses comme ça étaient -- très
24 simples --

25 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

1 MME DARLENE SHACKELLY : -- pour elle, et
2 sa vie était -- je pensais qu'elle croyait qu'elle
3 survivrait à tout -- ça.

4 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Et je pense que le
6 fait d'être décédée ainsi, si jeune, je pense qu'elle a
7 probablement été surprise, qu'elle -- comme si, à la fin,
8 je ne pense pas qu'elle croyait que les choses allaient
9 empirer au point de mourir.

10 MME KERRIE REAY : Mm-hmm. Et de ce que
11 j'ai entendu, Downtown Eastside lui-même provoque une
12 dépendance. Vous avez utilisé le terme « attraction » et
13 j'ai entendu de nombreuses fois que Downtown Eastside en
14 lui-même crée une dépendance pour les personnes. Ils
15 essaient de le quitter, mais il --

16 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

17 MME KERRIE REAY : -- les attire à nouveau.

18 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

19 MME KERRIE REAY : Alors lorsque vous avez
20 dit qu'elle restait chez vous, vous viviez alors dans le
21 nord de Vancouver, ou ailleurs -- parce que vous avez
22 indiqué que vous étiez partie à Hazelton.

23 MME DARLENE SHACKELLY : Oui, c'est lorsque
24 je suis revenue de -- lorsque je suis rentrée, et ma tante
25 est venue et m'a trouvée à Hazelton, et a dit : « Tu dois

1 venir à la maison. » Évidemment, j'ai dit : « Non, je n'y
2 retournerai plus jamais », etc. --

3 MME KERRIE REAY : Et quand était-ce?

4 MME DARLENE SHACKELLY : 1971.

5 MME KERRIE REAY : OK.

6 MME DARLENE SHACKELLY : Je crois, parce
7 que la loi sur le changement de la majorité de 21 à 19 est
8 passée lorsque j'ai eu 19 ans.

9 MME KERRIE REAY : Oh, OK.

10 MME DARLENE SHACKELLY : Alors, ils
11 n'avaient aucun droit --

12 MME KERRIE REAY : Donc vous êtes née en --

13 MME DARLENE SHACKELLY : -- il y avait --

14 MME KERRIE REAY : -- 1951?

15 MME DARLENE SHACKELLY : 1951, ouais.

16 MME KERRIE REAY : OK.

17 MME DARLENE SHACKELLY : Alors, il n'y
18 avait aucun -- mon père avait appelé la police pour tenter
19 de me trouver, et il avait dit : « Désolé, elle est
20 adulte. »

21 MME KERRIE REAY : Et vous êtes donc resté
22 à Hazelton quelques années seulement?

23 MME DARLENE SHACKELLY : Oh, sept mois.

24 MME KERRIE REAY : Sept mois?

25 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais. J'ai

1 rencontré une fille des Premières Nations, et nous sommes
2 devenues amies à Victoria, lorsque je me suis enfuie à
3 Victoria.

4 MME KERRIE REAY : OK.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Et elle était --
6 c'était le congé de Pâques, et elle a dit -- elle a dit :
7 « Je rentre à la maison pour le congé de Pâques, si tu veux
8 venir avec moi/ » Et nous avons fini par rester là-bas sept
9 mois. C'est sa ville natale. Elle s'est mariée, et j'étais
10 là comme : « Bien, maintenant je ne veux pas rester ici à
11 Hazelton. Ce n'est pas communauté. »

12 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

13 MME DARLENE SHACKELLY : Une communauté des
14 Premières Nations très soudée. Et par pur hasard, ma tante
15 a frappé -- ma tante est -- était de -- elle enseignait en
16 Ontario, elle avait son diplôme pour enseigner, alors je ne
17 l'avais pas vue depuis des années, lorsqu'elle est venue
18 frapper à la porte, et très spontanée, ma tante, et a dit :
19 « Fais tes valises. Tu viens avec moi. » et j'ai dit --

20 MME KERRIE REAY : Très catégorique.

21 MME DARLENE SHACKELLY : -- J'ai dit : « Je
22 ne vais nulle part avec toi. » Elle a continué : « Oh, je
23 crois que je vais devoir aborder ça d'un autre point de
24 vue. » Et elle travaillait pour l'Union des chefs indiens
25 de la Colombie-Britannique à l'époque, et elle m'a dit

1 qu'ils recherchaient une réceptionniste pour leur bureau et
2 m'a demandé si je souhaitais travailler avec eux. C'est
3 comme ça qu'elle m'a attirée à Vancouver et que j'ai
4 commencé à y travailler, et je suis la directrice générale
5 de la Native Courtworker and Counselling Association.

6 MME KERRIE REAY : Oh.

7 MME DARLENE SHACKELLY : Donc, je travaille
8 là depuis 35 ans.

9 MME KERRIE REAY : Oh.

10 MME DARLENE SHACKELLY : Et dans le domaine
11 de la justice, et je suis persuadée que le domaine de la
12 justice a un lien direct avec ma famille, ma mère, d'une
13 certaine façon, l'injustice sera toujours quelque chose que
14 j'essaierai de combattre, en particulier la violence contre
15 les femmes.

16 Mes -- j'ai trois -- guides de sécurité
17 pour les femmes indiquant comment rester en sécurité, et ce
18 sont simplement -- il s'agit simplement d'un guide sur --
19 ce sont des guides sur les circonstances auxquelles vous
20 êtes confrontée, rien à voir avec la violence familiale, ce
21 n'est pas ça, il s'agit plutôt, vous travaillez seule, vous
22 voyagez seule, soyez en sécurité, vous êtes à l'université,
23 soyez en sécurité, vous êtes une aînée, soyez en sécurité.
24 Très -- 25 000 exemplaires sont actuellement en
25 circulation.

1 Maintenant, il y a des cours dans le nord
2 pour -- pour enseigner aux femmes autochtones comment --
3 sur leurs propres plans de sécurité personnelle, donc pour
4 moi, la boucle est désormais fermée.

5 MME KERRIE REAY : Et c'est, vous savez --
6 je pense que les commissaires seront très intéressés
7 d'entendre cela, parce qu'une partie de ce mandat, comme je
8 l'ai dit plut tôt, consiste à avancer, comment créer une
9 communauté sûre pour les femmes et les filles autochtones,
10 et vous avez déjà commencé. Vous avez dû travailler
11 longtemps sur ce projet.

12 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais. Oui, et je
13 pense que c'est mon catalyseur, je ne veux pas que
14 quelqu'un d'autre, une jeune personne, ou -- soit
15 confrontée à la violence --

16 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

17 MME DARLENE SHACKELLY : -- parce qu'assez
18 souvent, lorsque nous regardons nos victimes de violence --

19 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

20 MME DARLENE SHACKELLY : -- c'est ce qui
21 arrive, c'est --

22 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

23 MME DARLENE SHACKELLY : -- ce qui leur
24 arrive, ce qui est arrivé à ma sœur.

25 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

1 MME DARLENE SHACKELLY : J'ai pris une
2 route différente parce que j'étais provocatrice dans mon
3 éducation, et j'étais en colère.

4 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Et j'étais --

6 MME KERRIE REAY : Vous avez été confrontée
7 à la douleur, mais vous --

8 MME DARLENE SHACKELLY : Oui.

9 MME KERRIE REAY : -- vous venez d'un --

10 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

11 MME KERRIE REAY : -- endroit différent.

12 Vous avez trouvé des ressources différentes --

13 MME DARLENE SHACKELLY : Une différente --

14 MME KERRIE REAY : -- en vous-même.

15 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais. Très
16 indépendante, à fuguer de la maison. Je veux dire, c'était,
17 j'allais survivre, dans mon esprit --

18 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

19 MME DARLENE SHACKELLY : -- sans l'aide de
20 quiconque, et c'était -- mon catalyseur, je pense, pour --

21 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

22 MME DARLENE SHACKELLY : -- pour le travail
23 que j'ai accompli.

24 MME KERRIE REAY : Et ces -- ce que vous
25 avez diffusé, comme, est-ce que ce sont des grands livres,

1 ou des brochures, ou --

2 MME DARLENE SHACKELLY : Eh bien, j'en ai
3 un. Je peux vous donner --

4 MME KERRIE REAY : Je me demandais juste si
5 vous voudriez, dans le cadre de la documentation remise aux
6 commissaires, l'intégrer à votre --

7 MME DARLENE SHACKELLY : Certainement.

8 MME KERRIE REAY : -- vérité aujourd'hui,
9 parce que je pense que c'est un témoignage du travail déjà
10 en cours dans la communauté et qui l'est déjà depuis un
11 certain temps, donc ouais.

12 MME DARLENE SHACKELLY : Certainement.

13 MME KERRIE REAY : Ouais, ce serait
14 magnifique. Ce serait magnifique.

15 MME DARLENE SHACKELLY : Si je pouvais
16 ajouter encore une chose.

17 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

18 MME DARLENE SHACKELLY : La -- dans ma
19 famille, la ministre de la Justice, Jody Wilson-Raybould,
20 est ma cousine germaine.

21 MME KERRIE REAY : OK.

22 MME DARLENE SHACKELLY : Son père est le
23 frère de ma mère, et c'est la raison pour laquelle je
24 témoigne ici en réalité. Il a été interrogé par un
25 journaliste. Il est ---

1 MME KERRIE REAY : Oh, oui, j'ai vu ça.

2 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, il est --
3 je ne suis pas son admiratrice. Je ne lui ai pas parlé
4 depuis probablement 20 ans, parce qu'il -- lorsqu'il s'agit
5 de femmes, il -- je veux dire, c'est une autre question,
6 mais dans votre famille, il y a des personnes qui
7 soutiennent votre famille, et il n'en fait pas partie, mais
8 il était -- il est, en réalité, dans les nouvelles parce
9 qu'il est le père de Jody, et il faisait de la politique à
10 l'époque où Trudeau, Pierre Trudeau, le père de Justin
11 Trudeau --

12 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

13 MME DARLENE SHACKELLY : C'est bien connu,
14 documenté.

15 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

16 MME DARLENE SHACKELLY : Mais lorsqu'il a
17 été interrogé il y a un mois par le magazine Maclean's ou
18 quelque part, il a été questionné sur l'Enquête nationale
19 sur les femmes disparues et assassinées qui, je ne sais pas
20 pourquoi ils ont interrogé un homme au sujet de l'Enquête
21 nationale. Je suppose parce que sa fille est --

22 MME KERRIE REAY : ministre.

23 MME DARLENE SHACKELLY : -- au cabinet
24 fédéral -- oui, et il a dit qu'il avait un intérêt direct
25 parce que sa sœur a été assassinée, et c'est la raison pour

1 laquelle, comment ose-t-il utiliser la mort de ma mère pour
2 promouvoir son -- ce qu'il --

3 MME KERRIE REAY : Son programme?

4 MME DARLENE SHACKELLY : Son programme, et
5 autrement, je ne serais pas là. Je ne l'aurais pas fait
6 s'il n'avait pas fait ça. C'est comme, vous n'allez pas
7 faire des déclarations comme cela dans tout le Canada sans
8 donner plus d'explications sur sa vie.

9 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

10 MME DARLENE SHACKELLY : Alors -- et je
11 sais que c'est sa sœur, mais en même temps, il n'était pas
12 là. Je crois qu'il était à l'école, à l'université, à cette
13 époque, alors il n'était pas dans la communauté, alors
14 selon moi, c'est toujours les commentaires des personnes de
15 -- qui font la promotion de leur programme.

16 MME KERRIE REAY : C'est vrai.

17 MME DARLENE SHACKELLY : Donc...

18 MME KERRIE REAY : Et je crois que je --
19 avec ce que vous avez partagé, pour revenir en arrière, je
20 vois beaucoup de systèmes gouvernementaux qui ont joué un
21 rôle essentiel dans la protection de l'enfance et ce qui
22 s'est passé avec votre famille, et le manque de services
23 d'assistance, à un moment où, comme vous l'avez dit, vous
24 savez, nous avons des lois, et la violence familiale a été
25 -- a été mise en avant comme un grave affront aux femmes et

1 aux filles --

2 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

3 MME KERRIE REAY : -- et ce type de
4 violence, et la police, les médecins, il semble que votre
5 maman avait toutes ces institutions gouvernementales, si je
6 peux me permettre de l'indiquer, et pourtant, il n'y a eu
7 aucun des services nécessaires pour la protéger.

8 MME DARLENE SHACKELLY : C'est vrai.

9 MME KERRIE REAY : Mais est-ce que je peux
10 -- est-ce que je peux revenir en arrière par rapport à --
11 votre famille venait de l'extrémité nord de l'île de
12 Vancouver?

13 MME DARLENE SHACKELLY : À l'origine, ma
14 grand-mère, oui.

15 MME KERRIE REAY : Oui.

16 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

17 MME KERRIE REAY : Et votre famille était-
18 elle -- les enfants étaient-ils dans un pensionnat indien?
19 Comme, y a-t-il des antécédents de membres de votre famille
20 qui auraient fréquenté un pensionnat indien, d'après ce que
21 vous savez?

22 MME DARLENE SHACKELLY : Ma grand-mère
23 s'est mariée trois fois. Mon -- donc son premier mari, ils
24 ont eu une fille. Elle était dans un pensionnat indien,
25 [Tante 1], elle s'appelait.

1 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

2 MME DARLENE SHACKELLY : Il est décédé. Il
3 s'est noyé. Elle a épousé Charles Wilson, qui est mon
4 grand-père. Il vivait très bien -- comment dites-vous?
5 C'était comme un homme d'affaires. Il venait des Premières
6 Nations, de Cape Mudge.

7 MME KERRIE REAY : Et où était-ce? Quel
8 était le nom?

9 MME DARLENE SHACKELLY : Au-delà de Cape
10 Mudge. Il vient de -- au-delà de la rivière Campbell.

11 MME KERRIE REAY : OK.

12 MME DARLENE SHACKELLY : Sur l'île Quadra.

13 MME KERRIE REAY : OK.

14 MME DARLENE SHACKELLY : La réserve
15 s'appelle -- c'était la réserve de Cape Mudge.

16 MME KERRIE REAY : OK.

17 MME DARLENE SHACKELLY : Comme il était
18 fort et indépendant, ils possédaient une maison à - ils
19 avaient acheté une maison à Comox, lui et ma grand-mère. Il
20 avait déjà une famille. Il était marié et divorcé d'une
21 femme de Lemming (transcription phonétique), alors il avait
22 sept enfants avec --

23 MME KERRIE REAY : Lemming aux États-Unis?

24 MME DARLENE SHACKELLY : -- réserve --
25 ouais.

1 MME KERRIE REAY : OK.

2 MME DARLENE SHACKELLY : Il s'était marié -
3 - elle s'appelait Sarah -- et avait eu sept enfants avec
4 elle.

5 MME KERRIE REAY : OK.

6 MME DARLENE SHACKELLY : Il avait divorcé,
7 s'était marié à ma grand-mère et en avait eu cinq autres,
8 donc --

9 MME KERRIE REAY : OK.

10 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, et l'aînée
11 était ma mère.

12 MME KERRIE REAY : OK. Alors votre mère
13 était la plus âgée des cinq.

14 MME DARLENE SHACKELLY : Des cinq, ouais.

15 MME KERRIE REAY : D'accord. Et de ces cinq
16 enfants, certains sont-ils allés au pensionnat indien?

17 MME DARLENE SHACKELLY : Non, je crois que
18 ma mère était à Alert Bay où il y avait un pensionnat
19 indien. J'ai vu des photos d'elle devant le pensionnat
20 indien, mais je ne suis pas certaine qu'elle l'ait
21 fréquenté -- fréquenté, pourtant elle parlait sa langue
22 couramment.

23 MME KERRIE REAY : Mmm.

24 MME DARLENE SHACKELLY : Et je pense que
25 c'était l'influence de la famille d'Alert Bay, donc je ne

1 suis pas certaine.

2 MME KERRIE REAY : Parce que beaucoup de
3 personnes qui ont fréquenté le pensionnat indien ont perdu
4 leur langue.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, et elle l'a
6 conservée, parce que j'avais l'habitude de les regarder, ma
7 grand-mère et elle, se parler, même si elles disaient des
8 choses que les enfants ne devaient pas entendre.

9 MME KERRIE REAY : D'accord. D'accord.
10 D'accord.

11 MME DARLENE SHACKELLY : C'était plutôt
12 drôle en fait de les regarder. Donc --

13 MME KERRIE REAY : Et est-ce que votre
14 grand-père est mort, puis votre grand-mère s'est remariée?

15 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, il est
16 mort. Il avait 61 ans. Il est mort du diabète -- il est
17 tombé dans un coma diabétique.

18 MME KERRIE REAY : OK.

19 MME DARLENE SHACKELLY : Et il -- comment
20 dites-vous? Lorsqu'il est mort, elle s'est mariée à Fred
21 Pearson, c'était son nom. Il n'était pas autochtone. Mais
22 elle est restée avec lui jusqu'à ce qu'elle décède.

23 MME KERRIE REAY : OK.

24 MME DARLENE SHACKELLY : Pendant de
25 nombreuses années.

1 MME KERRIE REAY : Si je me rappelle bien,
2 lorsqu'elle l'a épousé, elle a perdu son statut?

3 MME DARLENE SHACKELLY : Tout à fait.
4 Ouais, elle s'est longtemps battue. Elle était -- ma grand-
5 mère était, comme, au conseil de l'Assemblée des Premières
6 Nations --

7 MME KERRIE REAY : Et quel était le --

8 MME DARLENE SHACKELLY : -- conseil des
9 Aînés --

10 MME KERRIE REAY : -- nom de votre grand-
11 mère?

12 MME DARLENE SHACKELLY : Ethel Pearson.

13 MME KERRIE REAY : Ethel, Ethel, c'est
14 vrai.

15 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, Effrey, en
16 réalité c'est ainsi qu'on la connaît.

17 MME KERRIE REAY : Comme...

18 MME DARLENE SHACKELLY : E-f-f-r-e-y.

19 MME KERRIE REAY : Effrey?

20 MME DARLENE SHACKELLY : Effrey. C'est
21 comme ça que les gens la connaissent.

22 MME KERRIE REAY : OK.

23 MME DARLENE SHACKELLY : Une très fervente
24 --

25 MME KERRIE REAY : Donc elle était une

1 fervente défenseure.

2 MME DARLENE SHACKELLY : Traditionnellement
3 forte. Elle était

4 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

5 MME DARLENE SHACKELLY : -- elle venait de
6 -- elle était -- elle avait eu dans sa vie cinq potlatchs,
7 ce qui est incroyable pour une femme. Elle était issue
8 d'une structure très hiérarchisée de Kingcome Inlet. Alors
9 elle est connue dans sa communauté.

10 MME KERRIE REAY : OK.

11 MME DARLENE SHACKELLY : Mais elle --
12 lorsqu'elle a perdu son statut en se mariant à Fred, elle a
13 voyagé à Ottawa, ils se sont battus contre la loi, disant
14 qu'elle était discriminatoire, et elle a vraiment
15 participé. J'ai des articles de ses remarques concernant la
16 façon dont les femmes autochtones perdaient leur statut,
17 mais les femmes non-autochtones obtenaient --

18 MME KERRIE REAY : obtenaient le statut.

19 MME DARLENE SHACKELLY : -- le statut, donc
20 elle était plutôt -- alors en 1985, lorsque la loi a
21 changé, elle a été -- elle a récupéré son statut, ouais.

22 MME KERRIE REAY : C'est plutôt une
23 victoire.

24 MME DARLENE SHACKELLY : Tout à fait.

25 MME KERRIE REAY : C'était difficile pour -

1 -

2 MME DARLENE SHACKELLY : La tâche avait été
3 difficile, ouais.

4 MME KERRIE REAY : Alors elle semblait très
5 traditionnelle --

6 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

7 MME KERRIE REAY : -- dans sa culture. Et
8 pour vous -- et je ne vous demande pas de revenir en
9 arrière, de revivre et de partager ce que c'était, mais
10 dans l'ensemble, étant donné où vous en êtes aujourd'hui,
11 et après avoir été placée dans un système de famille
12 d'accueil, avez-vous un sentiment de perte, quant à votre
13 propre culture? Êtes-vous satisfaite, ou contente de là où
14 vous en êtes? Je pense que ce que je souhaite, c'est avoir
15 une grand-mère imprégnée de votre culture traditionnelle,
16 et je comprends que votre père --

17 MME DARLENE SHACKELLY : Mon père
18 biologique?

19 MME KERRIE REAY : -- votre père biologique
20 n'était pas norvégien.

21 MME DARLENE SHACKELLY : Non, il venait de
22 Nouvelle-Écosse.

23 MME KERRIE REAY : Il venait de Nouvelle-
24 Écosse. D'accord.

25 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

1 MME KERRIE REAY : Donc non-Autochtone,
2 ou...

3 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, non-
4 Autochtone.

5 MME KERRIE REAY : OK. Si vous souhaitez
6 nous expliquer comment vous vous êtes réconciliées, ou si
7 vous ne vous êtes pas réconciliées, ou simplement ce que
8 vous...

9 MME DARLENE SHACKELLY : Il y a environ
10 trois ans, j'ai une amie à Ottawa, Stéphanie, elle
11 travaille pour le ministère de la Justice, elle m'avait dit
12 qu'il y avait une femme, une de ses amies qui était
13 guérisseuse spirituelle, et à l'époque j'allais à Ottawa
14 pour le travail, et elle m'a dit : « Si tu souhaites
15 qu'elle lise tes -- qu'elle lise pour toi. »

16 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

17 MME DARLENE SHACKELLY : Et à l'époque, je
18 n'avais jamais cru à tout ça. Je pensais que c'était
19 davantage pour s'amuser --

20 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

21 MME DARLENE SHACKELLY : -- c'était fondé
22 sur des faits, donc elle était à une heure d'Ottawa, et
23 nous sommes allées la voir, et elle s'appelait Carol, et
24 elle a dit : « Ta mère est ici. » Eh bien, j'ai failli
25 tomber du canapé, parce que je pensais : « Quoi? »

1 MME KERRIE REAY : Ouais.

2 MME DARLENE SHACKELLY : Et elle a dit :

3 « Que souhaites-tu lui demander? » Et elle ne me regardait
4 pas. Elle regardait au loin. Elle regardait autre chose. Et
5 j'ai juste dit : « Pourquoi? » Et elle m'a expliqué ce
6 qu'elle voyait de sa mort, et m'a dit : « Tu dois pardonner
7 à ta mère. » Et à l'époque, de toute ma vie, je n'avais pas
8 pardonné à ma mère de nous avoir laissés, et elle a dit :
9 « Tu dois crier, hurler, casser quelque chose, faire ce que
10 tu dois faire. Tu dois lui pardonner de vous avoir quittés,
11 parce que tu -- la douleur que tu ressens maintenant, et la
12 colère que tu ressens maintenant, tu la garderas dans ta
13 prochaine vie. » J'étais sous le choc, vraiment. Comme si,
14 je ne pouvais pas croire qu'elle avait vraiment dit ça, et
15 elle a dit : « Ta mère est partie. Bien, quelle était sa
16 raison de vivre », m'a-t-elle dit. Personne ne lui avait
17 rien dit lorsqu'elle a dit ça, et c'était comme : « Elle a
18 perdu -- tu avais des frères et sœurs. Je vois ça. Et elle
19 -- ils sont tous partis. Pour quelle autre raison devait-
20 elle vivre? »

21 MME KERRIE REAY : Mmm.

22 MME DARLENE SHACKELLY : Alors elle a dit :
23 « Je veux que tu rentres, et je veux que tu commences à
24 écrire ta vie. C'est thérapeutique, et cela te libérera
25 ensuite de tout cela. » Alors, c'est ce que j'ai fait. J'ai

1 commencé à écrire ma propre vie, il y a environ deux ans.
2 Oui, c'était il y a environ deux ans. Et c'est la meilleure
3 thérapie que je n'aie jamais faite. C'est comme, peu
4 importe le pardon que j'ai accordé à ma mère, je -- ce
5 n'est pas que je devais lui pardonner, c'est simplement que
6 je devais arrêter d'être en colère -- en colère contre
7 elle, et cela -- cela a vraiment été utile. Si j'étais
8 encore en colère contre elle, je ne serais pas ici
9 aujourd'hui. Je ne ferais pas cela. Mais c'est presque une
10 thérapie de pardonner à quelqu'un qui vous a quittée, que
11 ce soit de son propre chef -- sa propre envie de partir ou
12 que quelqu'un ait pris sa vie, le fait est que la personne
13 est partie, et donc -- et le fait d'être en famille
14 d'accueil à l'époque, j'ai été abandonnée, dans mon esprit,
15 c'est --

16 MME KERRIE REAY : Ouais.

17 MME DARLENE SHACKELLY : - - c'est donc ce
18 que j'ai fait. J'ai écrit mon histoire. Et cela a été très
19 utile, extrêmement utile. Et elle a dit : « N'en parle à
20 personne, pas à tes frères et sœurs, à ta famille. Tes mots
21 seulement. Même -- ce sont tes souvenirs. Même si les
22 chiffres sont faux, comme, les circonstances peuvent
23 l'être, c'est ta vie, c'est ton histoire. »

24 MME KERRIE REAY : Et c'est ce dont
25 l'Enquête nationale parle : votre vérité.

1 MME DARLENE SHACKELLY : Ma vérité.

2 MME KERRIE REAY : C'est votre vérité,
3 telle que vous la voyez, telle que vous la ressentez, telle
4 que vous la vivez.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, je
6 recommande fortement à toute personne ayant un traumatisme
7 et pensant être seule à porter ce fardeau, de -- d'écrire.
8 Cela aide vraiment, vraiment. Je veux dire, vous savez,
9 vous n'avez pas besoin de le garder, vous ne devez pas --

10 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

11 MME DARLENE SHACKELLY : -- vous n'avez pas
12 à en faire quoique ce soit, mais c'est votre histoire.

13 MME KERRIE REAY : D'accord. D'accord.

14 MME DARLENE SHACKELLY : Donc, avant de
15 venir ici, je suis retournée et j'ai relu, j'avais oublié
16 certaines des choses que j'ai mentionnées aujourd'hui et
17 j'étais si heureuse de les avoir écrites, parce que je les
18 avais oubliées, comme, les fiches et --

19 MME KERRIE REAY : D'accord.

20 MME DARLENE SHACKELLY : -- et ça, ouais,
21 ce serait ma recommandation, de --

22 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

23 MME DARLENE SHACKELLY : -- pour votre
24 propre guérison.

25 MME KERRIE REAY : Et c'est un cheminement

1 de guérison, n'est-ce pas? Lorsque vous venez d'un endroit
2 où il y a un tel traumatisme, trouver et vous efforcer de
3 guérir, pour vous décharger de votre fardeau.

4 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

5 MME KERRIE REAY : Et ce cheminement est
6 propre à chacun, et vous avez trouvé des moyens, et --

7 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

8 MME KERRIE REAY : -- c'est, vous savez,
9 une recommandation, vous savez, faire avancer l'Enquête
10 nationale, entendre comment vous êtes également devenue une
11 survivante également, mais --

12 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

13 MME KERRIE REAY : -- vous avez élevé une
14 famille, et --

15 MME DARLENE SHACKELLY : Oui, j'allais
16 justement dire que, puisque j'ai deux magnifiques enfants.
17 J'ai beaucoup de chance. Et de magnifiques petits-enfants.

18 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

19 MME DARLENE SHACKELLY : En conséquence de
20 cela. Ce qui est arrivé, cependant, c'est que j'ai épousé
21 leur père et que j'ai divorcé de lui dix ans plus tard, et
22 c'est -- on porte ce fardeau en raison de ce qui nous est
23 arrivé, sans nous en rendre compte, c'est : « je ne te fais
24 pas confiance, je ne crois pas que tu sois vraiment un
25 homme attentionné. Je ne te crois pas, je pense que

1 quoiqu'il arrive, tu vas me faire du mal. Je ne te crois
2 pas. » Et il est, comme, l'homme le plus gentil au monde,
3 mais j'étais déjà marié, je savais que j'allais fuir à tout
4 moment, parce que je ne -- le facteur de confiance autour
5 des relations est extrêmement difficile, et la femme que
6 j'ai mentionnée, lorsqu'elle a lu en moi -- elle a dit :
7 « Tu sabotes tes propres relations. » Elle a dit : « Si tu
8 souhaitais te remarier, elle a dit, as-tu déjà pensé à te
9 remarier? » J'ai répondu : « Oh, ouais, hum, eh bien, peut-
10 être, » et elle a continué : « Non, tu ne peux pas, parce
11 que tu ne laisses personne entrer. Tu ne fais confiance à
12 personne. » Elle a dit : « Alors tes relations ne vont
13 nulle part -- comme, tu vois, tu sais, te tenir devant un
14 ministre, te marier et vivre heureuse le restant de tes
15 jours. » C'est -- c'est ma propre -- je sais que c'est en
16 moi, que --

17 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

18 MME DARLENE SHACKELLY : -- et j'ai eu la
19 chance de me marier, comme, avec des hommes très gentils --
20 d'autres hommes que j'ai eus dans ma vie, et je trouverai
21 toujours une raison de ne pas leur faire confiance ou --
22 évidemment, dès qu'ils vous demandent en mariage, c'est
23 comme : « Bon, c'est terminé maintenant. Je t'ai dit que je
24 ne me remarierai pas. »

25 MME KERRIE REAY : Mmm.

1 MME DARLENE SHACKELLY : Alors j'ai eu ce -
2 - c'est mon fardeau à porter, c'est ma vie. Je le sais.
3 J'aime ma vie, j'aime mon travail, j'aime ma famille, mes
4 enfants et mes petits-enfants surtout, vous savez --

5 MME KERRIE REAY : Et c'est un endroit sûr
6 pour vous.

7 MME DARLENE SHACKELLY : Et c'est sûr. Donc
8 --

9 MME KERRIE REAY : Et avez-vous trouvé
10 cette difficulté à faire confiance ou cette difficulté,
11 parce que vous parlez de la force que vous avez en étant
12 indépendante, qu'en est-il de votre relation avec vos
13 enfants? Est-ce que vous les avez laissés entrer? Avez-vous
14 -- à mesure qu'ils ont grandi, comment était-ce pour vous?

15 MME DARLENE SHACKELLY : Je pense que je me
16 suis confiée davantage à ma fille qu'à mon fils.

17 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

18 MME DARLENE SHACKELLY : Juste parce qu'il
19 était -- je n'étais pas -- il savait beaucoup de choses. En
20 réalité, ils en ont tous les deux appris probablement
21 davantage aujourd'hui que depuis toujours sur --

22 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

23 MME DARLENE SHACKELLY : -- mais j'ai
24 confié plus de choses à Monica sur ma vie que je ne l'ai
25 fait avec Darryl. Probablement parce que c'est une femme.

1 MME KERRIE REAY : Et concernant
2 l'expérience que vous avez eue avec la dépendance de votre
3 maman à l'alcool, comment vos choix en ont-ils été
4 influencés à l'âge adulte?

5 MME DARLENE SHACKELLY : Dans -- pour quels
6 choix?

7 MME KERRIE REAY : La consommation d'alcool
8 ou...

9 MME DARLENE SHACKELLY : Oh, non, j'ai bu
10 pendant le -- lorsque j'étais -- et donc j'étais
11 célibataire, alors. J'étais -- pendant mon mariage, tout
12 allait bien, mais une fois le mariage terminé, j'étais
13 indépendante, célibataire, vous savez, j'avais mes propres
14 amis -- un cercle d'amis qui avaient l'habitude de sortir
15 et -- plus autant maintenant toutefois, parce que je suis
16 plus âgée maintenant -- ce n'est plus le cas, mais ça
17 l'était -- nous avions l'habitude de, vous savez, boire
18 beaucoup, mais toujours jusqu'à un point où j'étais claire
19 sur ma propre --

20 MME KERRIE REAY : OK. Et --

21 MME DARLENE SHACKELLY : -- sécurité.

22 MME KERRIE REAY : -- la raison --

23 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, répéter le
24 --

25 MME KERRIE REAY : -- donc j'essaie -- cet

1 aspect intergénérationnel --

2 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

3 MME KERRIE REAY : -- puisque nous voyons
4 que cela devient un mécanisme de défense et --

5 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

6 MME KERRIE REAY : -- alors je -- en
7 recherchant si cela a été un défi pour vous ou non.

8 MME DARLENE SHACKELLY : Oh, non, j'étais -
9 - Je pense qu'au fond de moi, j'ai toujours eu peur de
10 toute activité sociale, même si c'est -- vous faites
11 confiance à vos amis, autour de vous, il y a vraiment une
12 méfiance de --

13 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

14 MME DARLENE SHACKELLY : -- quelqu'un vous
15 blesse. Cela a toujours été ma --

16 MME KERRIE REAY : Et c'est pour cela que
17 vous avez eu la force de prendre soin de vous.

18 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

19 MME KERRIE REAY : Pour prendre soin de
20 vous-même, vous devez avoir l'esprit clair également.

21 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, et ne
22 jamais -- et, vous savez, analyser --

23 MME KERRIE REAY : Ouais.

24 MME DARLENE SHACKELLY : -- si la
25 motivation d'un homme -- il peut être le plus attentionné

1 au monde.

2 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

3 MME DARLENE SHACKELLY : C'est comme --
4 mais la confiance, faire confiance à quelqu'un --

5 MME KERRIE REAY : Et en regardant Lu-Ann
6 également.

7 MME DARLENE SHACKELLY : Oui.

8 MME KERRIE REAY : Et l'ayant chez vous, et
9 en regardant --

10 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

11 MME KERRIE REAY : Et votre frère plus âgé,
12 comment se porte-t-il?

13 MME DARLENE SHACKELLY : Mon frère, en
14 réalité il est plus jeune que moi. Il est ---

15 MME KERRIE REAY : Oh, oui. Vous êtes la
16 plus âgée.

17 MME DARLENE SHACKELLY : C'est moi la plus
18 âgée, ouais. Il a un an et demi ou -- de moins que moi. Il
19 vit sur l'île. Je lui ai raconté que j'allais faire ça, et
20 il était -- j'aime mon frère, mais il était comme, je
21 pense, il dévie tout : « Oh, ouais, bien, bonne idée,
22 ouais, ouais, tu fais ça, ouais », vous savez, que --

23 MME KERRIE REAY : Oui.

24 MME DARLENE SHACKELLY : -- aucune
25 recommandation. Je l'ai pris par surprise lorsque je lui ai

1 dit.

2 MME KERRIE REAY : Mm-hmm. Mm-hmm.

3 MME DARLENE SHACKELLY : Et il est très
4 sociable -- c'est un frère très aimant. Il est vraiment
5 attentionné. Il est bruyant et turbulent et il est -- d'une
6 certaine façon, il est un peu comme moi. Il est très
7 détaché. Il est divorcé. Il a un fils. Il ne s'est jamais
8 remarié. Il a également un problème de confiance. Je pense
9 que nous partageons --

10 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

11 MME DARLENE SHACKELLY : -- cette absence
12 de confiance sans même --

13 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

14 MME DARLENE SHACKELLY : -- en parler --

15 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

16 MME DARLENE SHACKELLY : -- de la raison
17 pour laquelle nous n'avons jamais --

18 MME KERRIE REAY : Et il était en fait allé
19 vivre avec votre père biologique, n'est-ce pas?

20 MME DARLENE SHACKELLY : Oui.

21 MME KERRIE REAY : Oui.

22 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

23 MME KERRIE REAY : Ouais.

24 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, il était
25 plutôt loin de moi, alors lorsque je l'ai revu, deux ou

1 trois années avaient passé, et ce qui s'est passé, et je
2 l'avais dit à ma plus jeune sœur lorsque je l'ai appelée le
3 lendemain, -- comme, j'ai parlé à mon frère et j'ai dit :
4 « Maintenant, je dois appeler [Sœur], » et ma sœur [Sœur]
5 est mariée à un homme très gentil, elle vit dans la région
6 de Comox Valley. Elle n'a jamais quitté la région de Comox
7 Valley. Et j'ai dit : « C'est elle qui -- je vais, comme,
8 faire preuve de courage et l'appeler », parce que je
9 n'étais pas sûre de ce qu'elle allait me dire, parce
10 qu'elle n'avait aucun souvenir de sa mère.

11 MME KERRIE REAY : Elle était tellement
12 jeune. Trois ans?

13 MME DARLENE SHACKELLY : Trois ans. Ouais,
14 alors elle est -- elle sait uniquement ce qu'on lui a dit.

15 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

16 MME DARLENE SHACKELLY : Et de tous, c'est
17 celle qui aurait pu être notre mère -- en tant que jeune
18 personne. Elle ressemble tellement à notre mère, et les
19 personnes qui -- ma mère est encore, après toutes ces
20 années, est encore -- les gens la connaissent et parlent
21 d'elle, notamment dans les communautés, comme, Alert Bay et
22 autres. Lorsque vous dites qui vous êtes, ils répondent :
23 « Oh, », parce qu'ils connaissent son nom, son nom était
24 Shadow. C'était elle -- c'est ainsi qu'on l'appelait, pas
25 Vera. On l'appelait Shadow.

1 MME KERRIE REAY : OK.

2 MME DARLENE SHACKELLY : Et elle était --
3 donc quand -- cela énerve vraiment ma sœur lorsque les gens
4 disent : « Oh, vous ressemblez tellement à votre mère. » Et
5 cela la blesse, comme, et ça --

6 MME KERRIE REAY : Crée --

7 MME DARLENE SHACKELLY : -- la rend --

8 MME KERRIE REAY : -- ce sentiment de
9 perte.

10 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais. Ouais, pour
11 elle. Alors je l'ai appelée il y a deux jours pour lui dire
12 ce que je faisais, et elle a fondu en larmes, et puis elle
13 m'a appelée -- hier matin sur le chemin du travail dans la
14 voiture, et elle était assise devant son lieu de travail.
15 Elle travaille pour le Credit Union. En pleurs, parce que,
16 dans son esprit ce petit trou dans lequel se trouve notre
17 mère, les souvenirs, reste ouvert, reste ouvert, et cela la
18 dérange énormément, c'est, comme, parce qu'on ne peut
19 jamais la laisser tranquille, parce que la communauté ne la
20 laissera pas tranquille, la famille ne la laissera pas
21 tranquille, comme je l'ai indiqué pour son frère. C'est
22 toujours -- de temps à autre, cela viendra quand on s'y
23 attendra le moins, donc --

24 MME KERRIE REAY : D'accord. Et vous prend
25 un peu par surprise.

1 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, c'est -- ne
2 pas être -- nous étions à -- nous avons parlé de Jody
3 Wilson-Raybould.

4 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Ils avaient
6 organisé un grand événement pour elle au Squamish Nation
7 hall, et une femme de -- je pense qu'elle était d'Alert Bay
8 -- est venue nous voir, et la première chose qu'elle a dite
9 à [Sœur] : « Oh, vous ressemblez tellement à votre mère. »
10 Ça la perturbe, parce qu'elle -- elle ne s'attend pas à ce
11 qu'on lui dise cela, n'est-ce pas? Et puis elle commence à
12 parler de notre mère, et je sais pourquoi ils parlent
13 d'elle. C'est - cela les réconforte de savoir que ses
14 enfants sont encore vivants, vous voyez?

15 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

16 MME DARLENE SHACKELLY : Mais avec [Sœur],
17 c'est un rappel constant d'elle, et elle veut -- elle
18 voudrait tellement avoir quelques souvenirs d'elle, mais
19 elle dit « Je n'ai aucun souvenir. Je ne sais pas à quoi
20 elle ressemble. » Donc --

21 MME KERRIE REAY : Et comment va [Sœur]?

22 MME DARLENE SHACKELLY : Oh, elle va très
23 bien. Elle a été élevée avec des parents d'accueil qui
24 étaient, comme, des parents d'accueil plus âgés, depuis
25 l'âge de trois ans, donc elle a une personnalité différente

1 de -- comme si, c'est une vieille âme, presque.

2 MME KERRIE REAY : Mmm, oui, oui, oui.

3 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais. Ouais, et
4 elle a tenté de joindre ma -- notre grand-mère à l'époque
5 pour en savoir plus sur ma mère, et ma grand-mère n'a rien
6 dit. Elle ne voulait plus lui en parler, donc --

7 MME KERRIE REAY : Votre grand-mère avait
8 sa propre peine.

9 MME DARLENE SHACKELLY : Et cela rendait
10 [Sœur] encore plus en colère, parce qu'elle disait : « Je
11 suis celle qui s'est retrouvée seule dans la famille
12 d'accueil. » Elle était seule. Tout le monde était séparé -
13 -

14 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

15 MME DARLENE SHACKELLY : -- dans les
16 familles d'accueil, mais non, personne ne lui donne de
17 réponses, personne ne veut lui en parler. Mais, c'était
18 juste trop dur pour notre grand-mère de partager --
19 partager cela.

20 MME KERRIE REAY : Et si je peux, parce que
21 je veux revenir sur cette remarque. Je me posais juste la
22 question. Vous avez dit que votre frère [Frère 1] était en
23 Norvège, et comment va-t-il?

24 MME DARLENE SHACKELLY : Il va très bien.
25 Je ne l'ai pas vu depuis des années.

1 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

2 MME DARLENE SHACKELLY : Il s'est marié
3 récemment. Il est né en 1960, je m'en souviens, donc il --
4 il est né bien plus tard.

5 MME KERRIE REAY : Mmm.

6 MME DARLENE SHACKELLY : Il est -- selon
7 moi, il est -- c'est celui qui n'a jamais accepté la
8 situation avec elle -- avec sa propre vie, je pense que
9 c'est, et je pense que le fait d'aller en Norvège lui a
10 permis de se sortir du drame, ou du traumatisme, de --

11 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

12 MME DARLENE SHACKELLY : -- tout ça. Il a
13 rarement -- il est très doux et ne poserait jamais la
14 question pour savoir ce qui s'est passé, vous savez.

15 MME KERRIE REAY : Et peut-être associé à
16 son expérience à lui dans la famille d'accueil, c'était
17 plutôt différent de celle de votre sœur Lu-Ann et --

18 MME DARLENE SHACKELLY : Oui.

19 MME KERRIE REAY : -- son incapacité,
20 d'après ce que vous avez dit, à comprendre comment les
21 choses pouvaient être si différentes dans la même maison.

22 MME DARLENE SHACKELLY : Oui.

23 MME KERRIE REAY : Et --

24 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

25 MME KERRIE REAY : -- une chose qui m'a

1 contrariée -- je n'aurais pas dû dire cela, je suis
2 désolée. L'une des choses qui m'a interpellée, c'est
3 lorsque vous avez parlé de M^{me} [W.], qui vous a clairement
4 indiqué que vous ne deviez pas avoir de contact avec votre
5 famille indienne.

6 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

7 MME KERRIE REAY : Pouvez-vous nous en
8 parler un peu et des conséquences pour votre famille d'être
9 coupée de vos relations en raison d'une structure
10 gouvernementale de -- je ne veux pas utiliser le terme
11 « violence », mais une forme structurelle de -- quelqu'un
12 trace une ligne dans le sable pour que tu fasses un choix
13 entre ta vie et ta famille --

14 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

15 MME KERRIE REAY : -- en fonction de votre
16 culture et des effets que cela génère pour vous, en tant
17 que famille de cinq enfants qui ont perdu leur mère, pour
18 garder un lien avec votre famille.

19 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, c'était
20 très difficile, parce qu'à l'époque, [Frère 2] et moi
21 étions dans la même famille d'accueil. Nous venions
22 d'arriver lorsqu'elle est venue -- et je m'en souviens
23 parfaitement. C'était -- c'était une vraie agente de l'aide
24 sociale. Elle était comme, une femme méchante qui était,
25 comme, qui allait faire son travail correctement, et à

1 l'époque, je n'étais même pas certaine de savoir qui elle
2 était, jusqu'à ce qu'elle dise -- jusqu'à ce qu'elle dise
3 qui elle était, et la réaction de -- et c'est tout ce
4 qu'elle a dit, que, « Vous ne devez plus avoir de contact
5 avec votre famille indienne. » C'était ses mots. Et que :
6 « Si vous le faites, vous irez à l'école de réforme -- si
7 je découvre que vous avez eu des contacts avec eux », etc.,
8 donc c'était plus tard -- c'est plus tard ce jour-là que
9 j'ai demandé à [Frère 2] : « C'est quoi une école de
10 réforme? » Et je me suis dit que c'était une prison, comme,
11 une prison pour les jeunes, et ça nous a fait peur à tous
12 les deux, n'est-ce pas --

13 MME KERRIE REAY : Vous pensez que vos
14 trois petits frères et sœurs ont reçu le même message?

15 MME DARLENE SHACKELLY : Probablement. Je
16 suppose. Elle avait probablement les mêmes renseignements.

17 MME KERRIE REAY : Donc, la déconnexion, je
18 me demande, parce que vous avez parlé de la colère de votre
19 grand-mère envers vous, avec la perte de -- la perte de
20 votre maman, n'est-ce pas -- êtes-vous restée éloignée de
21 votre famille par peur?

22 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, tout à
23 fait. J'ai fait ce qu'elle a dit. Une fois -- à mon
24 anniversaire --

25 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

1 MME DARLENE SHACKELLY : -- et je ne me
2 rappelle pas si c'était Noël, elles sont en fait -- elles
3 sont en fait venues dans la cour de la maison de ma famille
4 d'accueil, donc elles ne rentraient pas. C'était ma mère et
5 ma grand-mère. Elles ne rentraient pas dans la maison, même
6 si ma mère d'accueil les y invitait, elles ne rentraient
7 pas, et je me rappelle d'un gâteau d'anniversaire sur le
8 toit de la voiture de ma grand-mère, donc c'était le
9 détachement le plus extrême de -- de ce que, et je ne leur
10 avais rien dit encore, je l'ai fait plus tard, lorsque ma
11 grand-mère me hurlait dessus que -- à propos de la famille
12 d'accueil -- l'agente de l'aide sociale, ce qu'elle m'avait
13 dit, et -- mais ma grand-mère n'était pas au courant de ça
14 à l'époque, alors je pense qu'il y avait un véritable
15 facteur de honte que ses jeunes soient pris en charge.

16 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

17 MME DARLENE SHACKELLY : Et ma grand-mère
18 était là évidemment pour aider ma mère --

19 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

20 MME DARLENE SHACKELLY : -- pour ça, mais
21 c'était autour du système d'aide sociale, c'était fondé sur
22 la peur. J'avais véritablement peur de l'aide sociale à
23 l'époque, c'était étrange parce que deux ans plus tard,
24 lorsque les -- mes parents d'accueil ont déménagé à
25 Osoyoos, j'ai vécu avec une autre famille. C'est là --

1 lorsque j'ai fugué.

2 MME KERRIE REAY : D'accord.

3 MME DARLENE SHACKELLY : Lorsque j'étais --
4 donc je n'ai jamais revu M^{me} W. J'étais sûre qu'elle allait
5 venir et me passer un savon avec ces parents d'accueil
6 comme elle l'avait fait avec les premiers.

7 MME KERRIE REAY : Mm-hmm. Et est-ce que --
8 dans vos conversations avec votre grand-mère, je me
9 demandais juste si les services sociaux auraient pu avoir
10 une conversation similaire avec votre famille, votre grand-
11 mère, concernant ses tentatives pour voir ses petits-
12 enfants.

13 MME DARLENE SHACKELLY : Je ne sais pas.
14 Elle n'en a jamais parlé --

15 MME KERRIE REAY : Lui en avez-vous déjà
16 parlé?

17 MME DARLENE SHACKELLY : Non. Non. Si ça
18 avait été le cas, c'était -- elle le gardait -- je pense
19 que ma grand-mère l'aurait dit --

20 MME KERRIE REAY : Mmm.

21 MME DARLENE SHACKELLY : -- si elle était
22 particulièrement attaquée.

23 MME KERRIE REAY : Parce qu'elle est
24 devenue une fervente défenseure des droits des femmes --

25 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

1 MME KERRIE REAY : -- dans votre
2 communauté.

3 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, et elle
4 était vraiment connue dans la région de Comox en --

5 MME KERRIE REAY : OK.

6 MME DARLENE SHACKELLY : -- femme forte et
7 indépendante. Si l'aide sociale l'avait dit à ma mère, ma
8 mère n'en a jamais parlé.

9 MME KERRIE REAY : À sa grand-mère -- à sa
10 mère.

11 MME DARLENE SHACKELLY : À moi, c'est --

12 MME KERRIE REAY : OK.

13 MME DARLENE SHACKELLY : -- pourquoi elle
14 ne pouvait pas me voir, c'était le -- et je n'ai jamais --
15 je n'ai jamais pensé : « Pourquoi tu n'es pas venue me
16 voir? » Je n'y ai jamais pensé. J'ai juste supposé qu'elle
17 n'en avait pas le droit.

18 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

19 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, et je
20 disais à Darryl l'autre jour, lorsque j'étais adolescente,
21 je travaillais dans une aire de jeux en tant que
22 superviseure pendant l'été, et lorsque j'étais prise en
23 charge -- j'avais 15 ans, je crois. J'avais 15 ans. Je ne
24 devrais pas dire ça. Parce que c'était dans la rue
25 principale de la ville de Courtenay, et ma mère et son

1 petit-ami se sont arrêtés et sont sortis de la voiture pour
2 me voir et me parler, et c'était vraiment -- vraiment --
3 vraiment, c'était une adorable visite. Elle était -- mais
4 c'était comme regarder une étrangère, vraiment. Elle
5 essayait d'être gentille. Elle était très sympathique, et
6 elle continuait : « Je sais que ton -- je sais que ton
7 anniversaire vient de passer. Je suis désolée, mais je ne
8 t'ai encore rien acheté. » Parce qu'elle n'avait pas
9 d'argent, vous voyez?

10 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

11 MME DARLENE SHACKELLY : Et elle portait
12 cette bague, et elle l'a ôtée de son doigt et me l'a
13 donnée, et --

14 MME KERRIE REAY : La bague que vous
15 portez?

16 MME DARLENE SHACKELLY : Oui, c'est cette
17 bague -- c'est la seule chose que j'ai de -- de --

18 MME KERRIE REAY : C'est magnifique.

19 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, parce
20 qu'elle --

21 MME KERRIE REAY : Je l'admirais tout à
22 l'heure.

23 MME DARLENE SHACKELLY : En février, elle
24 est née le 11 février, donc -- et elle me l'a donnée, et
25 c'était -- évidemment, à l'époque c'était -- elle me va

1 bien maintenant. Elle ne m'allait pas avant. Mais --

2 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

3 MME DARLENE SHACKELLY : -- donc, lorsque
4 je suis revenue dans ma famille d'accueil -- lorsque je --
5 à la fin de la journée, lorsque je suis rentrée à la
6 maison, j'ai dit à ma mère d'accueil, j'ai dit : « C'est ma
7 mère qui me l'a donnée. » Et elle était vraiment en colère.
8 Elle a dit : « Elle n'aurait pas dû faire ça. Tu dois la
9 lui rendre. » Et j'ai dit : « Je ne vais pas la lui rendre.
10 Pourquoi devrais-je la lui rendre? » Et elle a continué :
11 « Je pense juste que ce n'est pas approprié. » Et j'ai
12 dit : « Bien, je ne crois pas. Elle m'appartient. Elle est
13 à moi. Elle me l'a donnée. » Et le fait que je l'ai gardée
14 si longtemps --

15 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

16 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

17 MME KERRIE REAY : Magnifique.

18 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais. Merci.

19 MME KERRIE REAY : Et dans votre rôle
20 pendant toutes ces années où vous avez travaillé dans le
21 domaine de la violence familiale, que pensez-vous de ce que
22 vous voyez aujourd'hui avec les familles en matière de
23 protection de l'enfance pour les familles autochtones?

24 MME DARLENE SHACKELLY : Oh, juste le
25 changement. Il y a -- ce que je vois, lentement, mais les

1 autorités autochtones tentent de changer les choses, c'est
2 que la famille fait toujours partie intégrante d'un enfant,
3 même si un jeune est pris en charge.

4 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Conserver leur
6 hérédité et leur culture comme une priorité, car la plupart
7 des parents d'accueil sont encore des foyers non-
8 autochtones.

9 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

10 MME DARLENE SHACKELLY : Il n'y a pas
11 suffisamment de parents d'accueil autochtones là-bas. Il y
12 a donc toujours ce grand fossé, et -- pour que l'enfant,
13 même s'il est séparé de ses parents, ait toujours cette
14 éducation --

15 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

16 MME DARLENE SHACKELLY : -- culturelle, et
17 le facteur de honte concernant les raisons de leur présence
18 ici doit rester primordial pour le bien-être de l'enfant --

19 MME KERRIE REAY : Peut --

20 MME DARLENE SHACKELLY : -- plus ils ont de
21 liens avec leurs parents biologiques, peu importe à quel
22 point leurs parents sont mauvais, s'ils sont aux prises
23 avec une dépendance et un traumatisme eux-mêmes, ils
24 restent leurs parents, et --

25 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

1 MME DARLENE SHACKELLY : -- ils les
2 chercheront --

3 MME KERRIE REAY : Ouais, et --

4 MME DARLENE SHACKELLY : -- peu importe
5 comment --

6 MME KERRIE REAY : -- parce que vous avez
7 employé le terme « honte » plusieurs fois en parlant, je me
8 demande juste si vous pouvez en dire plus sur la
9 signification, pour vous, des termes « honte » et
10 « familles ».

11 MME DARLENE SHACKELLY : Bien, la honte de,
12 que votre père ou votre mère puissent avoir des problèmes
13 de dépendance.

14 MME KERRIE REAY : Oh.

15 MME DARLENE SHACKELLY : Peut -- cette
16 honte est, est -- et les personnes de votre communauté le
17 savent, vous êtes le résultat de -- de vos parents et votre
18 famille, cette honte, parce que vous la portez, et la
19 mienne s'explique par le fait que je me trouve dans une
20 communauté non-autochtone alors que la plupart de mes
21 cousins se trouvent dans un pensionnat indien.

22 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

23 MME DARLENE SHACKELLY : Alors, nous sommes
24 les quelques -- mon frère et moi -- il n'y avait que
25 quelques enfants des Premières Nations dans le système

1 d'écoles publiques.

2 MME KERRIE REAY : D'accord. Ouais.

3 MME DARLENE SHACKELLY : Donc, en raison de
4 sa nature c'était -- un lieu plein de racisme parce qu'il
5 n'y avait pas -- il n'y avait pas beaucoup d'enfants des
6 Premières Nations dans le système d'écoles publiques.

7 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

8 MME DARLENE SHACKELLY : Mais mon frère,
9 aussi gentil qu'il soit, il était aussi provocateur, alors
10 personne n'allait dire du mal de moi ou de lui, alors il
11 s'est battu à plusieurs reprises quand il était jeune, et -
12 - mais c'est le -- donc le facteur de honte est -- c'est ce
13 que vous portez, mais c'est aussi le fait que je ne
14 laisserai personne me faire ça, parce que c'est -- je pense
15 que c'est parce que je suis l'aînée.

16 Je disais à Darryl hier que -- ou avant-
17 hier, que lorsque j'étais en famille d'accueil, l'un des
18 fils des parents d'accueil, lui et moi on se détestait,
19 juste -- on se détestait juste énormément. Évidemment,
20 j'avais 14 ans, il avait 14 ou 15 ans, et nous étions dans
21 la maison, et il -- je ne sais pas pourquoi, dans la
22 cuisine, et il est passé à côté de moi, et je crois qu'il
23 m'a traitée de sale squaw parce qu'il ne voulait pas, c'est
24 ce qu'il a dit, de sales Indiens dans sa maison, et le
25 fils, il avait été adopté et il était -- il avait des

1 problèmes de vue, il avait subi un certain nombre
2 d'interventions aux yeux pour les corriger, donc lorsqu'il
3 est passé à côté de moi et m'a dit ça, j'ai juste -- il a
4 dit : « sale squaw », et j'ai dit : « Cochon qui louche ».

5 Il était tellement en colère, son visage
6 est devenu, comme, rouge tomate. J'ai cru qu'il allait me
7 frapper. Mais il a monté les escaliers jusqu'à sa chambre,
8 et il ne m'a jamais reparlé, et c'est comme, dans ma tête,
9 c'était comme, tu ne me feras plus jamais ça, donc j'étais
10 provocatrice, même si la honte -- la honte se voit parfois
11 dans mes -- mes problèmes de santé --

12 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

13 MME DARLENE SHACKELLY : -- parce que
14 lorsque je suis allée en famille d'accueil, j'avais, comme,
15 21 caries, je souffrais de malnutrition, j'étais --

16 MME KERRIE REAY : OK.

17 MME DARLENE SHACKELLY : -- donc j'ai eu
18 des soucis de santé, j'ai eu -- à une époque, j'avais des
19 orgelets, j'avais des furoncles, j'avais toutes les
20 maladies de -- qui étaient liées à la négligence.

21 MME KERRIE REAY : Et la malnutrition?

22 MME DARLENE SHACKELLY : Et la
23 malnutrition.

24 MME KERRIE REAY : OK.

25 MME DARLENE SHACKELLY : Alors ma mère

1 d'accueil corrigeait tout ça, m'amenait chez le dentiste,
2 me faisait -- vous savez : « Tu dois prendre un bain tous
3 les jours. » Alors j'ai dû réapprendre ça à 14 ans, et
4 c'était -- c'était vraiment la honte. Comme, je ne savais
5 pas ça. Vous savez elle n'a jamais -- elle n'a jamais été
6 cruelle. Elle n'a jamais rien dit. Elle a juste dit :
7 « C'est ce que tu dois faire. » Et elle prenait très soin
8 de mon hygiène et ma -- la manière dont je m'habillais, et
9 tout ça. Elle ne voulait pas que je sois stigmatisée
10 d'être, vous savez, pauvre, sale, vous savez, ça, alors
11 elle a fait tout son possible pour le faire en mon nom. Je
12 ne le savais pas à l'époque, c'est ce qui se passait autour
13 de la honte, jusqu'à des années plus tard.

14 MME KERRIE REAY : Et cela vous donne tant
15 de choses, de riches expériences et connaissances. Toute
16 réflexion ou recommandation que, compte tenu de ce que vous
17 avez vécu, l'Enquête nationale, vous pensez que les
18 commissaires doivent impérativement entendre, en ce qui
19 concerne les organismes de protection de l'enfance? Nous
20 avons vu, nous en avons parlé, nous avons vu le pensionnat
21 indien, la rafle des années 1960, les familles d'accueil,
22 vous voyez. Y a-t-il quelque chose qui manque ou, vous
23 savez, pour l'avenir des enfants autochtones? Toute
24 réflexion, recommandation, pour la prise en charge et la
25 garantie de leur bien-être global?

1 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, j'ai
2 toujours cru que le -- tenter de garder une famille unie
3 est primordial.

4 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Si les parents
6 sont confrontés à des problèmes de dépendance, ils doivent
7 eux-mêmes se sentir bien et ils devraient, à mon avis, être
8 intégrés au traitement : « Si vous voulez vos enfants, si
9 vous souhaitez être une famille, vous devez suivre un
10 traitement, vous devez le faire, et cela relève de la
11 communauté, c'est à la communauté de prendre cela en
12 charge. Nous vous aiderons, nous garderons vos enfants ici.
13 Lorsque vous serez prêt, nous créerons la --

14 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

15 MME DARLENE SHACKELLY : -- transition avec
16 vos enfants. » Je ne crois pas que le fait d'abandonner des
17 enfants, de les voir se retrouver dans le système de
18 famille d'accueil avec des services correctionnels
19 provinciaux, des services correctionnels fédéraux --

20 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

21 MME DARLENE SHACKELLY : -- les services
22 correctionnels fédéraux comptent un grand nombre de femmes
23 autochtones qui sont --

24 MME KERRIE REAY : Près de 50 pour cent en
25 Colombie-Britannique.

1 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, et 60 pour
2 cent d'entre elles ont des enfants, donc c'est juste une
3 autre forme de pensionnat indien, donc c'est comme, la
4 connexion pour maintenir le lien familial doit être la
5 principale priorité du ministère.

6 MME KERRIE REAY : Et je pose cette
7 question en raison de votre expérience quant à ce dont vous
8 avez parlé, à la fois en tant que jeune femme, puis en tant
9 que défenseure, et en tant que directrice générale d'un
10 organisme qui est là pour assurer la sécurité des femmes et
11 des filles autochtones.

12 Lorsque vous parlez des dépendances et
13 nous avons parlé du traumatisme intergénérationnel que --
14 si vous êtes dans un lieu où ces dépendances, et c'est la
15 continuation de ce traumatisme intergénérationnel, comment
16 pouvez-vous -- je tente juste de -- comment tisser des
17 liens dans les familles où cela se produit, le traumatisme,
18 la violence, puis essayer de les encourager à se libérer de
19 leurs dépendances en leur disant qu'ils doivent suivre un
20 traitement?

21 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

22 MME KERRIE REAY : Comment concilier les
23 deux? Des idées? Vous savez, c'est probablement --

24 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, je pense
25 que c'est la raison pour laquelle c'est la communauté --

1 les choses sont gérées par la communauté, c'est qu'il y a
2 d'autres membres de la famille --

3 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

4 MME DARLENE SHACKELLY : -- que ces enfants
5 qui pourraient prendre la relève, et qui prennent la
6 relève. Je ne dis pas qu'ils ne --

7 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

8 MME DARLENE SHACKELLY : -- cette relève
9 pour dire en fait : « Pendant que vous vous soignez, nous
10 prendrons soin de vos enfants. » Nous ne devrions jamais
11 aller dans un système de famille d'accueil ordinaire, selon
12 moi, et c'est encore courant, à mon avis, il est utilisé --
13 le ministère voit maintenant, je pense, que les enfants
14 sont plus nombreux que jamais auparavant, en raison de leur
15 peur de, ce qu'ils sont -- ils peuvent échouer --

16 MME KERRIE REAY : Ils peuvent. Ils peuvent
17 échouer.

18 MME DARLENE SHACKELLY : -- la protection
19 de l'enfance, ouais, donc au lieu de chercher, et ils ont -
20 et je sais que les travailleurs sociaux ont d'énormes
21 dossiers de --

22 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

23 MME DARLENE SHACKELLY : -- de jeunes qui
24 sont pris en charge, à gérer ou quelque chose comme ça, je
25 pense qu'ils essaient sans cesse - et l'ensemble du

1 ministère, bien qu'ils -- ils le fassent -- avec le rapport
2 de John (transcription phonétique), ils essaient de
3 restructurer cela, parce qu'à mon avis, les enfants
4 autochtones sont la première génération qui ne fréquente
5 par le pensionnat indien, et ils ne savent pas du tout qui
6 sont leurs parents --

7 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

8 MME DARLENE SHACKELLY : -- parce que leurs
9 parents n'ont jamais été des parents. Ils sont -- vous avez
10 donc cette constante -- nous sommes dans une génération
11 maintenant, à mon avis, de jeunes femmes et de jeunes
12 hommes très en colère de -- ils ne savent pas qui ils sont.

13 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

14 MME DARLENE SHACKELLY : Et cette
15 récupération de leur culture est, je pense, vraiment
16 primordiale, c'est cette fierté de ce qu'ils sont.

17 MME KERRIE REAY : Existe-t-il un rôle pour
18 vos conseils élus? Existe-t-il un rôle -- un rôle capital
19 pour vos représentants élus dans vos communautés?

20 MME DARLENE SHACKELLY : Pour comprendre
21 cela?

22 MME KERRIE REAY : Eh bien, défendre --
23 défendre ce que vous suggérez, en ce qui concerne le fait
24 d'assumer un rôle plus important de défenseur et de garder
25 les familles ensemble au sein des communautés autochtones?

1 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, je pense
2 que les communautés elles-mêmes -- je sais qu'elles sont
3 dépassées, parce qu'elles ne sont pas confrontées qu'aux
4 enfants, elles sont confrontées aux -- si vous parlez des
5 communautés des Premières Nations --

6 MME KERRIE REAY : Mm-hmm. Mm-hmm.

7 MME DARLENE SHACKELLY : -- ouais --

8 MME KERRIE REAY : Désolée.

9 MME DARLENE SHACKELLY : -- ils sont conf -
10 - ouais, ils sont confrontés à tout, le développement
11 social et des revendications territoriales, de la pêche,
12 etc. --

13 MME KERRIE REAY : Oui.

14 MME DARLENE SHACKELLY : -- c'est, les
15 enfants en constituent une --

16 MME KERRIE REAY : OK.

17 MME DARLENE SHACKELLY : -- grande partie,
18 mais c'est en grande partie à eux de décider, et je sais
19 que beaucoup de communautés le font. Les enfants sont leurs
20 priorités, et c'est leur -- parce que c'est vraiment leur -
21 - leur prochaine génération --

22 MME KERRIE REAY : D'accord.

23 MME DARLENE SHACKELLY : -- qui arrive. Une
24 des choses que je remarque, c'est que les bandes des
25 Premières Nations commencent à faire tourner les -- leurs

1 conseils en faveur de personnes beaucoup plus jeunes.
2 Squamish Nation en fait partie, une bande très importante,
3 où les personnes remplaçant les plus âgés ont désormais
4 dans la vingtaine.

5 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

6 MME DARLENE SHACKELLY : Tsawwassen en est
7 une autre.

8 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

9 MME DARLENE SHACKELLY : Je pense qu'au
10 cours des dix dernières années, vous devriez commencer à
11 voir des conseils composés de générations plus jeunes qui
12 souhaitent changer, et ils souhaitent changer rapidement,
13 parce que c'est la génération --

14 MME KERRIE REAY : C'est une autre époque.

15 MME DARLENE SHACKELLY : -- de la
16 technologie.

17 MME KERRIE REAY : C'est une autre époque.

18 MME DARLENE SHACKELLY : Une autre époque.

19 Ce ne sont pas nos parents. Ce sont -- ce sont des
20 personnes qui souhaitent changer, et elles veulent le faire
21 rapidement et à leur -- et ils veulent -- ils veulent
22 changer plus rapidement que la génération de, comme, dont
23 je viens, comme -- ouais. Donc c'est -- cette stratégie que
24 vous commencez à voir va avoir encore plus d'effets --

25 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

1 MME DARLENE SHACKELLY : -- à mesure qu'ils
2 vieillissent, et autour de la protection de l'enfance,
3 j'espère que cela va changer, que -- du point de vue d'une
4 personne plus jeune, il y a une stratégie à avoir -- garder
5 leur propre génération, leur propre culture, leurs propres
6 traditions, qui je vois, sont beaucoup plus puissants
7 aujourd'hui que quand j'étais jeune.

8 MME KERRIE REAY : Est-ce qu'il y a autre
9 chose que vous -- je veux m'assurer que vous avez dit tout
10 ce que vous vouliez dire, et que vous ne partiez pas d'ici
11 en ayant l'impression d'avoir oublié de dire quelque chose.
12 Y a-t-il autre chose qui vous vient à l'esprit et que vous
13 souhaiteriez partager avec les commissaires ou quoi que ce
14 soit d'autre, quant à votre force et votre résilience, ou
15 pour commémorer votre mère comme...

16 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais, non, ma --
17 et je n'en ai pas parlé longtemps, mais est-ce -- il s'agit
18 de la police.

19 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

20 MME DARLENE SHACKELLY : Si la police sont
21 -- ou constate la violence dans une maison et ne fait rien
22 à ce sujet, et que cela va jusqu'à entraîner la mort d'une
23 personne, que son rôle n'est pas de prendre -- de le
24 prendre au sérieux, de ne pas enquêter totalement, s'est-
25 elle donnée la mort, ou est-elle morte des mains d'une

1 autre personne, parce que, selon moi, ce qui vient ensuite,
2 c'est l'autre -- ce sont les membres de la famille, et qui
3 reviennent avec des interprétations différentes.

4 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

5 MME DARLENE SHACKELLY : Il y a environ
6 trois ans, j'ai eu -- la cousine germaine de ma mère vit à
7 Prince George. Elle s'appelle [Cousine] -- m'a envoyé une
8 enveloppe avec une photo de ma mère lors de son mariage.
9 Elle était demoiselle d'honneur, et elle m'a dit :
10 « J'étais avec ta mère le jour où elle est décédée. Nous
11 avons déjeuné à l'hôtel Lauren (transcription phonétique),
12 qui se trouve à Comox, et ta mère a dit, je dois partir
13 maintenant, parce que je dois préparer à manger à
14 [Partenaire 1], » ou quelque chose comme ça, et c'était le
15 milieu d'après-midi, et elle a continué : « Ta mère était
16 tellement heureuse -- était tellement heureuse ce jour-là.
17 Je ne crois pas qu'elle se soit donné la mort. » Et c'est -
18 - elle est décédée depuis 1967, alors, je veux dire, ça
19 revient tout le temps, et j'ai dit : « Eh bien, tu sais,
20 [Cousine], parfois on dit des personnes qui vont se donner
21 la mort qu'elles ont l'air heureuses, parce qu'elles
22 réalisent que tout sera bientôt terminé, n'est-ce pas? » Et
23 elle était très en colère contre moi après ces propos. Elle
24 a continué : « Je ne croirai jamais qu'elle ait pu se
25 donner la mort. Ce n'était pas dans sa nature de faire

1 ça. » Et j'ai dit : « [Cousine], je ne sais pas quoi te
2 dire, parce que c'était il y a très longtemps. » Et elle a
3 dit : « Peu importe. Peu importe. La famille doit savoir
4 qu'elle n'a pas fait ça. » Alors vous avez la souffrance
5 d'une --

6 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

7 MME DARLENE SHACKELLY : -- après toutes
8 ces années, d'une -- de sa cousine germaine, n'est-ce pas?

9 MME KERRIE REAY : Et on peut se demander,
10 vous savez, le fardeau qu'elle porte, la probable
11 culpabilité qu'elle ressent peut-être depuis tout ce temps,
12 si elle avait été là --

13 MME DARLENE SHACKELLY : Si elle avait été
14 là --

15 MME KERRIE REAY : -- ce jour-là.

16 MME DARLENE SHACKELLY : Si elle était
17 partie avec elle, si elle avait, si elle avait.

18 MME KERRIE REAY : Ouais.

19 MME DARLENE SHACKELLY : Toujours les
20 « si ».

21 MME KERRIE REAY : Ouais.

22 MME DARLENE SHACKELLY : Est-ce que, et je
23 me sens vraiment mal, mais c'est choquant de voir à quel
24 point son image ou son nom revient souvent sur le tapis,
25 qui elle est en tant que personne, et je pense également,

1 le fait qu'elle est morte à 36 ans --

2 MME KERRIE REAY : Mm-hmm.

3 MME DARLENE SHACKELLY : -- c'est un jeune
4 âge pour mourir, parce que --

5 MME KERRIE REAY : Et --

6 MME DARLENE SHACKELLY : -- nous sommes
7 tous âgés.

8 MME KERRIE REAY : Ouais.

9 MME DARLENE SHACKELLY : Nous sommes tous
10 âgés.

11 MME KERRIE REAY : Et vous avez amené une
12 photo que vous tenez ici, que vous avez sur la table. Je me
13 demande simplement si vous pourriez tenir la photo pour que
14 je fasse un zoom dessus avec la caméra vidéo, afin que --

15 MME DARLENE SHACKELLY : Certainement.

16 MME KERRIE REAY : -- l'Enquête nationale
17 puisse voir votre magnifique mère.

18 MME DARLENE SHACKELLY : Et c'est son
19 surnom ici, vous voyez.

20 MME KERRIE REAY : Oh, Shadow?

21 MME DARLENE SHACKELLY :

22 « Avec tout mon amour, Shadow ».

23 MME KERRIE REAY : OK. Je vais juste
24 déplacer un peu cela, et -- oh, elle a un sourire
25 magnifique. OK. D'accord. Voyons -- je vais zoomer. Je --

1 juste faire ça, je dois également régler légèrement la
2 caméra ici. Et je fais juste un gros plan de la photo de
3 votre --

4 MME DARLENE SHACKELLY : Mm-hmm.

5 MME KERRIE REAY : -- magnifique maman.

6 Merci. OK.

7 Est-ce qu'il y a autre chose, Darlene, que
8 vous souhaitez -- que vous souhaitez dire ou...

9 MME DARLENE SHACKELLY : Est-ce que j'ai
10 manqué quelque chose? Je pense que j'ai tout dit. Non, je
11 pense -- merci.

12 MME KERRIE REAY : OK.

13 MME DARLENE SHACKELLY : Je pense vraiment
14 avoir dit tout ce qui peut être utile à l'Enquête nationale
15 de tout cela -- je soutiens l'Enquête nationale. Il aura
16 fallu du temps.

17 MME KERRIE REAY : OK.

18 MME DARLENE SHACKELLY : Et je vous
19 souhaite bon courage pour la suite.

20 MME KERRIE REAY : Merci. OK. Je vais donc
21 éteindre. Et j'arrêterai ensuite l'enregistreur.

22 --- Enregistrement en pause.

23 MME KERRIE REAY : J'ai rallumé
24 l'enregistreur, et je relance l'enregistrement vidéo
25 également, et juste pour l'enregistrement, nous avons

1 terminé l'enregistrement à 14 h 55. Nous reprenons
2 l'enregistrement à 15 h 2 et j'invite Darlene à partager
3 avec l'Enquête nationale le livre qu'elle va remettre à
4 l'Enquête nationale sur le travail qu'elle a réalisé.

5 MME DARLENE SHACKELLY : C'est le troisième
6 numéro des trois Guides de sécurité pour les femmes. Les
7 guides sont réalisés du point de vue d'une jeune personne,
8 jusqu'à celui d'une aînée. Il tente d'intégrer tout ce dont
9 une jeune femme ou toute autre femme peut avoir besoin
10 comme conseils utiles sur la manière de rester en sécurité,
11 qu'elle voyage, qu'elle soit à l'université, qu'elle soit
12 jeune ou non. Ce sont également des ressources pour toute
13 personne qui en ont besoin.

14 Selon moi, je l'ai rédigé en raison de --
15 de ce qui se passait à l'époque avec l'enquête sur la *Route*
16 *des larmes*, ce qu'on fait en réalité pour aider les femmes
17 lorsque -- pas l'Enquête nationale, pardon, il y avait une
18 grande réunion organisée à Prince George à l'époque, et je
19 tentais de comprendre comment nous pouvions aider les
20 femmes avec un -- dans un -- sans les victimiser à nouveau
21 en parlant de, vous savez, pas du point de vue des services
22 d'aide aux victimes, mais plus avec des conseils utiles à
23 prendre en compte, parce que -- et il y a maintenant une
24 série d'ateliers pour aider les femmes, et cela s'adresse à
25 toutes les femmes, pour rédiger leurs propres plans de

1 sécurité personnelle, c'est donc tout ce qui est mis en
2 place maintenant pour accompagner ce projet.

3 MME KERRIE REAY : Et je note le titre du
4 livre -- c'est

5 « A Woman's Right to be Safe ».

6 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

7 MME KERRIE REAY : Et c'est en place --
8 créé par vous-même dans votre fonction auprès de
9 l'Association des conseillers parajudiciaires autochtones
10 et des services de soutien psychologique.

11 MME DARLENE SHACKELLY : C'est vrai.

12 MME KERRIE REAY : B.C.

13 MME DARLENE SHACKELLY : C'est vrai.

14 MME KERRIE REAY : Bien, bien. OK.

15 MME DARLENE SHACKELLY : C'est vrai.

16 MME KERRIE REAY : Autre chose qui...

17 MME DARLENE SHACKELLY : Non, c'était assez
18 difficile d'écrire si une femme devait se défendre
19 physiquement contre son agresseur. Il m'a fallu
20 probablement une semaine pour savoir si je devais
21 réellement dire ça, vous voyez? Nous avons donc décidé que
22 nous -- que la personne devait positionner ses pieds pour
23 pousser aussi fort que possible et qu'elle devait ensuite
24 courir, plutôt que de donner un coup de poing à la personne
25 dans le -- ou d'essayer de lui donner un coup de pied, ou

1 de tenter de faire tout ce qui est possible et non violent
2 pour se sortir de la situation --

3 MME KERRIE REAY : Et pour se protéger.

4 MME DARLENE SHACKELLY : -- plutôt que --
5 ouais. Je ne voulais donner aucune recommandation à ce
6 sujet, vous devez essayer de blesser l'autre personne le
7 plus fort possible et vous enfuir.

8 MME KERRIE REAY : OK.

9 MME DARLENE SHACKELLY : Je pensais que ce
10 n'était pas approprié, donc...

11 MME KERRIE REAY : OK. Bien.

12 MME DARLENE SHACKELLY : Ouais.

13 MME KERRIE REAY : Bien, merci d'être
14 revenu à l'enregistrement.

15 MME DARLENE SHACKELLY : Merci.

16 MME KERRIE REAY : Et il est 15 h 5, et
17 nous allons conclure.

18 --- À la suite de quoi la déclaration s'est terminée à
19 15 h 05.

PAR LA PRÉSENTE, J'ATTESTE QUE j'ai,
au mieux de mes compétences et de mes capacités,
transcrit correctement à partir d'un
enregistrement existant
fourni dans cette affaire.



Andrea Kovats, sténographe officielle*

*Cette attestation renvoie à la transcription
originale en anglais.